

## SOCIOLOGIE.

### 2. – Rapports sociaux et stratification sociale.

#### a) Statuts, professions, classes sociales.

1- Quelles sont les trois principales explications que l'on donne à l'existence de la stratification sociale ?

nécessaire différenciation fonctionnelle des tâches (Durkheim, puis Kingsley Davis et Wilbert Moore) : la hiérarchie sociale est le produit de la division du travail qui distingue les différents emplois et tâches, ce qui rend les inds plus ou moins interchangeables, ce qui détermine leur importance fonctionnelle.

fondation de la propriété privée (Rousseau, Marx) : indissociable de la question de l'inégalité. Mais l'existence de la stratification sociale est alors le résultat d'un long processus historique.

“modèle du marché” (Smith) : les individus qui forment un ensemble social connaissent des besoins et des préférences qui sont à l'origine d'une demande et d'une offre, et c'est par rapport à elles que les différentes activités sociales et leur rémunération se définissent. La stratification sociale est le résultat d'interactions individuelles qui sont des relations de concurrence et de compétition en vue d'utiliser ou de s'approprier des ressources rares.

2. Définissez groupe social.

(p244 Llored) un groupe social est formé collectivement pas les individus partageant une situation proche ou identique ou bien la même position sociale.

Def de Georges Gurvitch “une unité collective réelle mais partielle **directement observable** et fondée sur des **attitudes et des pratiques collectives**”.

3. Pourquoi la stratification sociale est-elle associée à des inégalités ?

(p. 245 Llored) Explication de Georges Balandier : “toute société impose un ordre résultant de hiérarchies complexes et imbriquées, **toute société assure une répartition inégale des biens du pouvoir et des signes exprimant un statut**. Les inégalités sont organisées en un agencement spécifique ; elles forment un système, plus ou moins reconnu, et plus ou moins accepté ou contesté par les individus, qui détermine le mode de stratification propre à chacune des sociétés considérées”

4. Tous les critères entrant en compte dans les hiérarchies sociales ont-ils la même importance ?

Cela dépend des sociétés. Dans les sociétés traditionnelles, des critères biologiques comme l'âge, le sexe, l'ethnie semblent bien plus importants que dans les sociétés modernes, où les plus importants sont des critères comme les rapports de production, la propriété, les compétences. A nuancer évidemment puisque les différents critères se combinent.

#### 5. Quels sont les principaux critères sur lesquels est fondée la grille des PCS ?

defi grille des PCS Classification empiriste basée sur une logique économique, professionnelle mais également prenant en compte les mode et niveau de vie  
Critère : profession, niveau de qualification, statut, niveau hiérarchique, taille de l'entreprise, secteur d'activité, star privé ou public de l'employeur etc (p246 Llored)

#### 6. Quelles sont les deux principales objections adressées à la grille des PCS ?

-L'hétérogénéité des groupes socioprofessionnels définis +Les incertitudes relatives à la technique de codage fondée sur des noms d'activités professionnelles (p247 Llored)

-les chevauchements en matière de revenu entre csp voisines : ces dernières brouillent les frontières entre catégories

#### 7. Donnez trois arguments indiquant l'hétérogénéité de la PCS « employés ».

-les qualifications ne sont pas forcément les mêmes entre employés administratifs et personnel de service affecté au nettoyage par exemple

-les droits sociaux, la stabilité de l'emploi ou au contraire précarité (CDD), les possibilités de production, les conditions de travail et de rémunération sont différents d'un statut de salarié à l'autre (différence entre employé d'une administration publique et un serveur de restaurant par exemple)

-différences de niveau d'instruction et de pratiques culturelles

#### 8. Quelle est la part de la PCS « ouvriers » dans la population active ? Les « cadres » ?

ouvriers : 5972/24921 (24%)

cadres : 3660/24921 (15%)

en 2005 (en 2016,, c'est plus 20% et 17%)

#### 9. Qu'appelle-t-on « effet de classement »

effet de classement provient de la nomenclature de la stratification sociale qui peut satisfaire certains intérêts plutôt que d'autres (établir une séparation entre cadres et non cadres par ex) et peut attiser

certaines revendications (reconnaissance des qualifications mises en oeuvre dans l'activité). Nomenclature est avant tout une représentation politique qui met en avant certains critères de classement.

### 10. Présentez la classification sociale construite par Lloyd Warner.

Analyse qui intègre dimensions subjectives (comment les individus perçoivent hiérarchies) et plus objectives/quantitatives

Classe en %	Identification	Caractéristiques sociales
<i>Upper-upper class</i> ..... 1,44	« Aristocratie sociale » : riches familles ayant une position dominante depuis plusieurs générations	<i>High WASP</i> (White Anglo-Saxon Protestant) : milieu fermé, tendance à l'endogamie
<i>Lower-upper class</i> ..... 1,56	Milieus supérieurs fortunés : richesse plus récente, « parvenus », « nouveaux riches »	Imitation de la <i>upper-upper class</i> , mais considérée comme moins distinguée
<i>Upper-middle class</i> ... 10,22	Classe moyenne aisée : hommes d'affaires, professions libérales	Actifs dans le fonctionnement de la cité, revendication et/ou exercice de responsabilités sociales ; entourés de respect
<i>Lower-middle class</i> ... 23,12	Petite bourgeoisie : petits patrons, commerçants, cols blancs au statut confirmé	Moralité affichée, souci de respectabilité, désir de réussite sociale
<i>Upper-lower class</i> ..... 32,60	Classe inférieure « honnête » : boutiquiers, petits employés, ouvriers plutôt qualifiés	Modeste aisance, considérés comme honnêtes et respectables
<i>Lower-lower class</i> ..... 25,20	Population à statut précaire : travailleurs saisonniers, chômage fréquent, forte représentation des minorités (Noirs, Italiens...)	Déclassés socialement : habitat dégradé, comportements « asociaux »

-> ethnographie + données objectives/quantitatives => hiérarchie sociale composée de 6 strates relativement homogènes centrées autour de **la richesse, de l'identification sociale, du style de vie et du prestige**

### 11. Qu'est-ce que la lutte des classements ?

**Bourdieu** : « Pour rompre avec l'ambition, qui est celle des mythologies, de fonder en raison les divisions arbitraires de l'ordre social, et d'abord la division du travail, et de donner ainsi une solution logique ou cosmologique au problème du classement des hommes, la sociologie doit prendre pour objet, au lieu de s'y laisser prendre, **la lutte pour le monopole de la représentation légitime du monde social**, cette **lutte des classements** qui est une dimension de toute espèce de lutte des classes, classes d'âge, classes sexuelles ou classes sociales.

(*Leçon sur la leçon*, Minuit, 1982, pp.13-14)

**La Distinction** : "La lutte des classements est une dimension oubliée de la lutte des classes;" → La lutte des classements est un concept largement psychologique. C'est la rivalité pour occuper la meilleure position symbolique. Le classement, c'est *la classe* entendue comme prestige, distinction, brio. C'est le fait d'être admiré, envié, imité, courtisé.

→ L'état fonde et légitime des divisions sociales à travers la certification, l'homologation, l'institutionnalisation qui **fondent une reconnaissance juridique et donne vie à des groupes**. Pouvoir symbolique (**pouvoir de faire des choses avec des mots**) de la nomenclature. "pouvoir de manipuler la structure objective de la sté"

## 12. Définissez « rapports de production ».

Les rapports de production règlent **l'organisation des relations entre les hommes** dans la mise en œuvre des **forces productives**. Ils caractérisent **l'organisation sociale de la production**. Ils commandent en même temps la répartition des fruits du travail.

Par extension, **le terme désigne également les rapports entre les classes sociales**, qui sont séparées par **leur place** dans les rapports de production. En effet, la notion de rapports de production et la notion de "rapports de propriété" apparaissent comme des équivalents stricts. Pour Marx, dans la production sociale de leur existence, les hommes nouent des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté; ces rapports de production correspondent à un degré du développement de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports forme la structure économique de la société, la fondation réelle sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique, et à quoi répondent des formes déterminées de conscience sociale.

## 13. Pourquoi les travailleurs ne refusent-ils systématiquement pas l'extorsion de la plus-value ?

plus value = valeur du surtravail de l'ouvrier (tps de travail accompli par le salarié > tps de travail nécessaire pr produire marchandises nécessaires à reproduct° de force de travail du salarié et sa famille) **accaparée par le capitaliste**

Le salarié accepte le rapport d'extorsion dans lequel l'ouvrier reçoit par son salaire une valeur inférieure à valeur des marchandises qu'il produit car :

- le rapport de salariat = fondé sur un contrat de travail légal entre le prolétaire et le patron donc exploitation n'est pas un délit, le capitaliste n'est pas en tort
- l'ouvrier se soumet librement MAIS liberté = formelle accepte l'exploitation car = obligé de louer sa force de travail pour survivre

## 14. « classe en soi » / « classe pour soi ».

Une terminologie plus répandue de György Lukács, dans Histoire et conscience de classe (1923), distingue la « **classe en soi** » et la « **classe pour soi** ». L'illusion intellectualiste porte à confondre la **classe construite par le savant, classe au sens logique du mot** (« classe en soi ») avec la **classe**

réelle, groupe capable de se reconnaître dans une identité collective et de se mobiliser pour la défense d'intérêts partagés (« classe pour soi »).

<< vient de distinction de Marx entre la « classe théorique » ou « classe sur le papier », d'une part, et la « classe réelle », classe mobilisée, d'autre part : Karl Marx avait le premier, dans Misère de la philosophie (1846) à propos des « travailleurs », employé les termes « classe vis-à-vis du capital » et de « classe pour elle-même »

### **15. Expliquez « ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence qui détermine leur conscience ».**

Marx -> La conscience de classe émerge dès lors que les intérêts communs apparaissent clairement à l'esprit des membres de la classe, celle-ci devient une classe pour soi.

Existence permet l'appréhension d'intérêts communs = permet la constitution d'une conscience de classe.

### **16. Quelle définition de la classe sociale Weber donne-t-il ?**

Approche nominaliste : les classes se définissent d'un point de vue économique -> une classe réunit des individus dont les situations éco sont proches ou identiques.

Une classe se définit aussi par **la place que les individus occupent dans le processus de production** et par l'accès aux biens et services qu'elle autorise : classe de possession et classe de production

Les classes sont ordonnées selon diverses dimensions : le niveau de revenu, le niveau d'instruction, l'inégalité de pouvoir, les écarts de prestige

### **17. Pourquoi Weber distingue-t-il autorité et pouvoir ?**

Car ces termes renvoient à deux relations  $\neq$  :

- Le **pouvoir** renvoie à la contrainte imposée par une personne à une autre personne lors d'une interaction, soit une relation de puissance.
- **L'autorité** est attachée à un rôle social. La relation d'autorité suppose un cadre institutionnel et elle affecte un groupe d'individus.

Dans des sociétés où la rationalisation prend le pas, l'Etat prend de plus en plus de poids dans la société, et il est garant d'une légitimité incontestable et incontestée : **l'autorité est exercée légitimement dans cette institution, pas autre part. Le pouvoir est alors légitime.**

### **18. Quels sont les trois aspects de la « situation particulière de classe » selon Max Weber ?**

La situation de classe particulière est définie par « la chance typique qui, dans un régime économique donné, résulte du degré auquel et des modalités d'utilisation selon lesquelles un individu peut disposer (ou ne pas disposer) de biens et de services ».

Situation identique selon 3 aspects :

- **patrimoine** = propriété d'actifs économiques forment une « classe de possession »
- **place occupée dans le processus de production** : lien entre la situation éco de l'individu et l'accès aux biens et aux services qu'elle autorise à « une classe de production »
- le conflit de classe ? (Il faudrait vérifier dans le llored mais je ne l'ai pas sur moi pendant ces vacances)

## 19. Qu'est-ce que le paradigme des conflits de groupes ?

**Dahrendorf** = insiste sur la **diversification des rôles sociaux et des fonctions sociales** qui produit **une variété de groupes, une spécialisation de leurs intérêts** et, en conséquence, **une multiplicité des conflits d'intérêts entre ces derniers.**

## 20. Bourdieu et Marx se séparent-ils sur la question des classes sociales ?

**D'un côté non** : Pierre Bourdieu essaye de concilier l'analyse de Karl Marx (il reprend le terme de **capital** qu'il étend à d'autres domaines que l'économie) et celle de Max Weber (les acteurs sont en lutte pour l'accès aux biens, au prestige et au pouvoir en ayant des moyens inégaux d'où l'importance de la domination symbolique qui s'exerce aux différents niveaux de la société).

Mais surtout **oui car** : Bourdieu vise à surmonter l'opposition entre réalisme (Marx) et nominalisme (Weber). Les classes sociales **n'existent pas de manière concrète et absolument objective telles que la théorie, en particulier marxiste, les conçoit.** Il voit non pas les gens dans des classes mais dans des espaces de pratiques etc. qui ne sont pas interchangeables aussi facilement, et **que ne correspondent pas qu'à des idéaux types.**

## 21. Distinguez schéma de dépendance et schéma de gradation.

Le sociologue Ossowski a recensé l'ensemble des représentations savantes de la stratification sociale qui se sont succédé au cours de l'histoire (La structure de classe dans la conscience sociale, 1963). Il a proposé de les classer en 2 catégories :

- Les « **schémas de gradation** » prennent la forme d'échelles et de classements **continus** dans lesquels les individus, ou les groupes, se rangent en fonction d'un, ou de plusieurs, critères. L'exemple le + courant est constitué par l'échelle de revenu qui permet d'ordonner tous les individus de + faible revenu au plus élevé, et de les regrouper ainsi en catégories de revenus. On peut également envisager l'utilisation d'un indice synthétique combinant plusieurs critères. Au revenu, peuvent être associées la profession, le nx de diplôme et le lieu de résidence par exemple.
- Les « **schémas de dépendance** » juxtaposent un ensemble réduit de groupes sociaux entretenant soit une relation de « **dépendance réciproque** » de type **fonctionnelle** comme la structure tripartite- **guerriers, prêtres et paysans-** mise en exergue par Georges Dumézil pour les sociétés **indo-européennes**, soit une

relation de « **dépendance unilatérale** » accentuant la **domination** exercée par un ou quelques groupes sur les autres, comme dans l'antagonisme des classes sociales dans la société capitaliste que Karl Marx l'a théorisé.

## 22. Quelles sont les deux conséquences que Daniel Bell associe à la tertiarisation ?

Daniel Bell, *Vers la société post-industrielle*, 1973

Croissance du tertiaire + augmentation des emplois de services à bouleversent stratification sociale

Montée de services accompagne le dvp éco et chaque vague de dvp indu requiert une vague spécifique des **services** nvx. D. Bell remarques 2 conséquences qui émergent :

Ø **Une montée continue des nx de formation** des populations. Les relations sociales comme les relations professionnelles se modifient et dorénavant, les unes comme les autres, supposent + de contacts entre les individus qui doivent procéder à des échanges d'informations et de savoirs.

Ø **La structure de la classe de la société industrielle s'étiole**. Une large classe moyenne s'affirme et, au-delà de son hétérogénéité, participe à **l'atténuation des anciens antagonismes**.

## 23. Quelle thèse Wright Mills défend-il dans Les cols blancs [1951] ?

C. Wright Mills (Les cols blancs, 1951) : si à l'évidence l'univers des cols blancs est d'une extrême diversité, les anciens antagonismes ne peuvent réapparaître car le col blanc « est peut-être en bas de l'échelle mais il revêt l'aspect rassurant d'un bourgeois » : **la classe moyenne est appelée à tempérer l'opposition entre la bourgeoisie et la classe ouvrière** (cf. Simmel). La place centrale occupée par les classes moyenne modifie la stratification sociale, donne une apparence de fluidité aux trajectoires sociales et assouplit la rigidité des hiérarchies.

**24. Rappelez la typologie des formes d'intégration au travail proposée par Serge Paugam dans Le salarié de la précarité [2000].**

	<b>Satisfaction au W</b>	<b>Insatisfaction au W</b>
<b>Stabilité de l'emploi</b>	<p><b><u>Intégration assurée</u> :</b> Cette forme d'intégration professionnelle favorise l'intégration au système social dans son ensemble, elle facilite l'engagement dans l'action collective, l'épanouissement familial et la participation à la vie sociale (associations) et politique.</p>	<p><b><u>Intégration laborieuse</u></b> Elle n'implique pas de désengagement de la vie sociale. C'est dans cette catégorie que l'on trouve les salariés les + attachés aux revendications sociales les + traditionnelles comme celles concernant les salaires. La sécurité professionnelle est un facteur important de leur engagement dans la revendication.</p>



<p>Instabilité de l'emploi</p>	<p><b><u>Intégration incertaine</u></b> : Elle se traduit par une plus grande frustration dans la vie des salariés, car un certain nb d'inspirations sont difficilement réalisables. On remarque chez ces salariés une certaine distanciation vis-à-vis de désengagements collectifs et le choix de stratégies individuelles. L'instabilité professionnelle pèse parfois sur la vie de famille. La participation à la vie sociale et politique est relâchée.</p>	<p><b><u>Intégration disqualifiante</u></b> : Le cumul des désavantages les éloigne de la participation à la vie de l'entreprise et à la vie sociale. Leurs relations sociales sont + limitées que celles des autres catégories de salariés (sociabilité plus réduite). Les problèmes familiaux sont souvent importants et témoignent de la relation entre intégration familiale et intégration sociale. Au total, ils sont victimes d'un processus de <b>disqualification sociale</b> (faible implication dans la vie sociale, abstention élevée ...)</p>
--------------------------------	--	--

## 25. Comment l'usage de la grille des PCS a-t-il évolué ?

Entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1980, la nomenclature des catégories socioprofessionnelles est ainsi **devenue la principale grille de lecture des inégalités en France**. Le succès de cette représentation de l'espace social a très vite dépassé le public restreint des publications scientifiques. Les conventions collectives, à partir desquelles se décident la fixation des salaires et la gestion des carrières, reposent encore aujourd'hui sur la même partition que celle de la nomenclature, au moins au niveau agrégé (ouvriers, employés, cadres...). **Cet outil statistique a également servi de soubassement à nombre de politiques publiques et de réformes visant à réduire les inégalités** (ex.- création de Zones d'éducation prioritaire – ZEP – en 1981 consistait à définir des aires géographiques défavorisées en fonction d'indicateurs au premier rang desquels se trouvait l'origine sociale des élèves OU pilotage des politiques d'emploi : les catégories socioprofessionnelles permettent dans bien des cas de cibler des populations, comme par exemple pour les plans sociaux, les contrats par branche ou encore l'évaluation de nouvelles formes d'emploi).

**Depuis les années 80-90** : dans les publications de l'Insee à destination des utilisateurs de statistiques sociales, la fréquence d'apparition des catégories socioprofessionnelles diminue

progressivement et atteint son plus bas niveau dans la période récente. De surcroît, lorsque la nomenclature est encore mobilisée, elle apparaît comme un indicateur assez grossier des groupes sociaux et se trouve placée au même niveau que d'autres variables descriptives, dans une signalétique standardisée des individus définis désormais à partir du diplôme, du revenu ou encore du statut d'emploi.

L'étude méthodique des articles et résultats publiés dans Données sociales et Insee Première a mis en évidence, chiffres à l'appui, que la nomenclature des catégories socioprofessionnelles avait perdu de sa visibilité dans les publications de l'Insee.

## **26. De quelles manières la question sociale a-t-elle été formulée au cours de ces 40 dernières années ?**

Au xix<sup>e</sup> siècle, l'expression de **question sociale** désigne l'état d'interrogation profonde des politiques et des économistes, confrontés aux problèmes liés à **la transformation radicale du travail à la suite de la révolution industrielle** : salarisation, innovations techniques qui modifient le rapport des ouvriers au processus de production.

→ Dans les **années 80/90**, la **question sociale est formulée autour du salariat** : cf Robert Castel Les Métamorphoses de la question sociale: Une chronique du salariat (1995) → une profonde remise en cause se produit dans les années 80 : la société salariale qui avait vu le jour dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle est ébranlée. Profusion de termes qui désignent la déstabilisation de la condition salariale : **précarité, exclusion, désaffiliation, vulnérabilité**.

→ Depuis les **années 2000** : **ethnisation de la question sociale** : cf Les mots sont importants : 2000-2010 de Pierre Tevanian et Sylvie Tissot (2010). Il s'agit d'occulter les clivages de classes en mettant l'accent sur les **différences culturelles**, rendre l'immigration responsable d'un chômage généré en réalité par la rigueur budgétaire et les contraintes de la construction européenne, restreindre les droits des immigrés au nom de la défense de l'identité nationale. Mais les questions dites ethniques existent bel et bien, même si ce n'est pas sous la forme dépolitisée ou stigmatisante qu'on retrouve dans les débats publics. Il y a bien **une question raciale**, qui est la discrimination subie par leurs habitants, une discrimination que la classe politique et les grands médias entretiennent en ethnisant lesdits habitants. Risque d'introduire une hiérarchie entre « la question sociale », identifiée à la seule question de classe, et les *autres* questions – de race, de genre, de sexualité – considérées comme simplement « sociétales ».

## **27. Y a-t-il superposition des différentes formes d'inégalités ? On contextualisera la réponse.**

Les inégalités sont rarement unidimensionnelles. Dans les sociétés les plus primitives, elles se limitaient pour l'essentiel aux inégalités résultant de la hiérarchisation sociale des sexes. Toutefois, dans les sociétés modernes, elles sont multidimensionnelles, enchevêtrées et cumulatives. Il n'y a pas qu'un seul type d'avantages qui est réparti inégalement entre les groupes sociaux et aucun de ces groupes ne bénéficie de manière préférentielle de tous les avantages. **Elles forment un système, dans la mesure où elles s'engendrent les unes les autres.** Par ailleurs, les inégalités comportent une forte composante spatiale, comme tout phénomène social, les inégalités ne sont pas abstraites, éthérées, mais revêtent nécessairement une dimension spatiale, s'incarnent dans des corps, s'inscrivent dans des lieux (localisation résidentielle, rapport à la mobilité...), renvoient à des échelles (maîtrisées, pratiquées). Ces formes d'inégalités se rejoignent et peuvent s'engendrer mutuellement : d'une inégalité peuvent en découler plusieurs autres. Ainsi aux inégalités économiques des immigrés récents en France s'ajoutent la maîtrise faible de la langue, un patronyme

discriminant pour le marché du travail, qui entretiennent cette précarité. Ces facteurs favorisent une mauvaise insertion résidentielle, une relégation dans des espaces délaissés ("cités"). Les difficultés pour s'exprimer dans la sphère politique créent un décalage et une mauvaise représentation publique. Alors que l'emploi occupe une place déterminante dans la définition de l'identité individus, il produit bien des conséquences : économiques, relationnelles, sociabilisantes. La superposition de ces inégalités a des effets plus que proportionnels, et ce particulièrement à partir de l'émergence d'institutions telles que les grandes religions ou l'État qui concentrent une partie du pouvoir, mais qui disposent en plus d'un poids économique, symbolique et d'une capacité à créer des formations hiérarchiques (qui sont "universellement pertinentes" pour Louis Dumont).

Compléter avec les travaux d'A. Birh et de R. Pfefferkorn dans Le système des inégalités, et la mise en évidence de variables explicatives et explicantes parmi 13 formes d'inégalités étudiées.

## **28. A quoi renvoie la distinction définie par Goldthorpe entre « relation d'emploi » et « relation de service » ?**

Pour les relations d'emploi, qui sont définies par une activité strictement encadrée et des accords de rémunération, **les dispositions à long-terme et les avantages supplémentaires sont absents**. En revanche, les employeurs qui entretiennent des relations de service avec leurs employés recherchent à gagner leur loyauté grâce à un haut niveau de confiance et des perspectives d'avancement de carrière. Un collègue de Goldthorpe le rapproche de la carotte (avantages à long terme) et du bâton (régulation stricte et contrat de travail). La relation de service s'oppose au contrat de travail par **l'autonomie** du salarié, mais aussi par **les perspectives de carrière**, le niveau et le mode de rémunération. C'est bien la relation unissant le salarié à l'employeur qui est au centre de l'analyse : dans un cas, cette relation est entièrement décrite par le contrat de travail ; dans le second cas, existe une relation de plus long terme **fondée sur une dépendance mutuelle**

## **29. La profession est-elle source d'identité ?**

**54 % des actifs estiment que leur travail est ce qui les définit le mieux**. On peut l'expliquer par plusieurs mécanismes : d'une part, l'identité professionnelle est le résultat de **relations de pouvoir et d'appartenance à des groupes**. L'identité de métier est alors, pour l'individu, un besoin **d'intégration sociale** en vue d'atteindre une certaine **reconnaissance** : de la **société** car le travail permet à l'individu de s'intégrer socialement, et lui procure une certaine dignité sociale ; **de soi par l'autre** car travailler permet à l'individu d'être compris par ses pairs, de partager son quotidien avec d'autres personnes, de découvrir une identification commune et **une légitimité collective**. Il intègre des groupes et peut ainsi réaliser des objectifs individuels dans une dynamique collective ; enfin, de soi par soi-même car le travail permet la réalisation de soi, et de son propre accomplissement. Sa pratique apporte une certaine **autonomie** (qu'elle soit pratique ou financière), permet l'échange de connaissances et de pratiques et la transmission de savoirs et de savoir-faire.

Plusieurs facteurs affinent cette identité : **son métier, lié à son style de travail, ses savoirs, ses logiques d'actions lui permet de s'approprier son identité.** L'appartenance à des groupes (équipe, personnes du même niveau hiérarchique) fonde cette identité. Le travail est vu ici comme un espace de socialisation et d'identification commune. L'autre est alors une référence à partir de laquelle l'individu pratiquera le mimétisme, la comparaison ou la différenciation, et le collectif, avec ses normes, ses valeurs, ses croyances est source de construction identitaire. **L'appartenance à une entreprise est aussi un vecteur d'identité.** L'individu intègre presque inconsciemment les gestes, paroles, principes, valeurs ou encore jargons de l'entreprise où il travaille. Il faut cependant nuancer ces éléments qui deviennent pour certains obsolètes : persistance d'un chômage de longue durée, allongement de la période d'insertion sur le marché du travail pour les plus jeunes, développement des formes atypiques d'emploi.

### **30. Comment enquêter sur les représentations relatives aux hiérarchies socioprofessionnelles ?**

On peut proposer **diverses approches**. D'une part, **certaines enquêtes recensent le salaire "juste" qui devrait être attribué à chaque type de travailleur.** Les résultats sont affinés en fonction de l'âge, du sexe, et surtout de la CSP du répondant. Par exemple, la perception des salaires les plus faibles est assez fidèle à la réalité (car elles concernent statistiquement plus d'individus au sein d'un panel, directement ou pas). Pour les salaires des PDG, les écarts sont les plus importants par rapport à la réalité. Des examens réflexifs de la part de l'enquêteur peuvent lui permettre d'approcher ses représentations personnelles de l'espace socioprofessionnel. Ces enquêtes peuvent concerner le sociologue lui-même, et l'utilisation dans ses travaux des nomenclatures liées à ces hiérarchies. On peut se demander si le recul de l'emploi de ces termes dans les productions scientifiques n'a pas continué à "alimenter les discours sur la fin des classes sociales en France". D'autre part, faire la "sociologie des représentations savantes de la stratification sociale" met en évidence l'obsolescence d'un recours trop fort à l'emploi comme base d'analyse dans un contexte de chômage durable ou de précarité de l'emploi.

### **31. Qu'est-ce que la lutte des classements ?**

**"Le pouvoir d'imposer une vision des divisions, c'est à dire le pouvoir de rendre visibles, explicites, les divisions sociales implicites, est le pouvoir politique par excellence: c'est le pouvoir de faire des groupes, de manipuler la structure objective de la société"** Bourdieu. La lutte des classements est une rivalité pour occuper les meilleures positions symboliques, elle confronte à la fois les catégories cognitives auxquelles recourent les groupes sociaux et leurs intérêts sociaux. En effet les intérêts sociaux des participants s'immiscent dans l'activité de classification lorsqu'il s'agit de produire un classement commun auquel puissent adhérer tous les participants. Cette lutte se fait en particulier à partir des ressources cognitives de chaque groupe.

### **32. Qu'est-ce que la « paysannerie parcellaire » ?**

Il s'agit de l'ensemble des petits paysans, qui ne constituent pas pour Marx (Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte) une classe sociale. Ils constituent une masse énorme avec les mêmes

conditions de vie mais ne sont pas unis les uns aux autres. Leur mode de production les isole les uns des autres au lieu de les amener à des relations réciproques. Mais la similitude de leurs intérêts ne crée entre eux aucune communauté, aucune liaison nationale ni organisation politique.

### 33. D'où émerge la conscience de classe ?

La conscience de classe émerge dès lors que les intérêts communs apparaissent clairement à l'esprit des membres de la classe, celle-ci devient une "classe pour soi". Cette prise de conscience permet la structuration d'une organisation collective, préalable indispensable à l'action collective.

### 34. Qu'est-ce qu'une « situation de classe » ?

C'est une **situation sociale** partagée par un grand nombre d'individus et dont les éléments permettent **de les différencier des autres groupes sociaux**. Elle est indiquée par des inégalités structurées, c'est-à-dire des inégalités qui impliquent des différenciations collectives manifestes, durables et déterminantes. Ces inégalités sont **d'abord économiques** et traduisent les rapports d'exploitation et de domination.

### 35. Le budget est-il un bon outil pour analyser les hiérarchies sociales ?

**Halbwachs** appréhende la classe sociale comme une réalité multidimensionnelle (mode de consommation et niveaux de vie; représentations; rapports de travail). Ses études montrent qu'à niveau de revenu égal les budgets des ouvriers et des employés diffèrent. **Ainsi en matière de consommation, les différences de classes semblent plus importantes que les écarts de revenu.**

### 36. Qu'est-ce qu'un « indice statutaire » ?

Outil développé par **Lloyd Warner** permettant d'appréhender les hiérarchies sociales à **partir d'éléments observables**, plus objectifs et quantitatifs comme **le revenu, la profession, le type de logement ou le quartier**. **L. Warner définit alors une hiérarchie composée de six strates relativement homogènes centrées autour de la richesse, de l'identification sociale, du style de vie et du prestige.**

### 37. A quoi renvoie la notion d' « underclass » ?

Dans les années 1970-80, se développe une réflexion sur l'underclass comme **produit du chômage, des discriminations, de la ségrégation ethnique et spatiale** et de la désorganisation sociale dans les **grands centres urbains américains**.

**William J. Wilson** défend la thèse de l' « underclass » à propos des **habitants des ghettos noirs** dans les grandes villes américaines. Ceux-ci sont victimes d'un « isolement social » vis-à-vis du marché, du travail et de l'ensemble de la société américaine, ce qui les met dans **une situation différente de la classe ouvrière intégrée**. Contrairement à celle-ci, les habitants de ces ghettos sont coupés du monde de l'emploi et des normes de la société américaine et sont donc réduits à un isolement social généralisé. On ne peut donc unifier

ces deux groupes dans la catégorie de « lower class ». L'infériorité radicale dans laquelle se trouve la population des ghettos par rapport à tous les autres groupes sociaux, y compris la classe ouvrière intégrée, oblige à la penser comme une «underclass». **Est ainsi remise en question l'idée d'une unité des groupes dominés.** (C'est ce qu'explique schwartz <https://preplecosocio.files.wordpress.com/2019/12/schwartz-classes-populaires.pdf> )

### 38. Wolfson ou Gini ?

**Indice de Gini** : Mesure le niveau d'inégalité de répartition des richesses dans une population. C'est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1, qui ne peut être atteint, signifierait une inégalité parfaite (une seule personne dispose de tous les revenus et toutes les autres, infiniment nombreux, n'ont aucun revenu).

**Indice de Wolfson** : mesure la polarisation dans une société c'est-à-dire la division de la société en deux poles

Cette question revient à un interrogatoire inégalités et polarisation, et par extension à confronter la thèse de la moyennisation à celle de la **polarisation**. Il est possible dans une société que le niveau des inégalités de revenu, entre sa base et son sommet, reste constant, mais que davantage de personnes se retrouvent aux deux extrémités de la distribution. Dans ce cas, la polarisation aurait augmentée et les classes moyennes rétrécies. **La polarisation mesure donc l'écartèlement d'une distribution autour de la médiane** et l'index de polarisation de Wolfson est l'un des indicateurs opérationnels (Michael c. Wolfson « When Inequalities Diverge 1994). **Les données internationales indiquent que pour de nombreux pays, non seulement les inégalités mesurées par l'indice de Gini ont augmenté, mais la polarisation s'est également renforcée.** Sur la période 1985-2005, seuls le Danemark et la France restent à l'écart de ces évolutions. Les classes moyennes auraient donc tendance à résister en France tant du point de vue de leur niveau de vie moyen qui se maintient que de leurs frontières qui ne se resserreraient pas contrairement ) ce que l'on observe aux US ou celles qui représentaient 37% de la pop° en 1974 sont tombées à 28% en 2010.

### 39. Quels sont les principaux arguments sur lesquels repose la thèse de la fin des classes ?

Le concept de classe connaît un déclin dans les années 1960 aux USA puis à partir des années 1970-80 en France. La thèse de la fin des classes s'appuie sur un argumentaire qui a été complété au fil du temps par les apports de différents auteurs parmi lesquels on peut inclure Robert Nisbet ou Henri Mendras. Principaux arguments :

→ La **démocratie** diffuse le pouvoir dans l'ensemble des catégories sociales

- Le processus de **tertiarisation** entraîne la disparition des collectifs ouvriers qui s'étaient développés dans l'industrie
- L'augmentation généralisée des **niveaux de vie** favorise une certaine homogénéisation des **modes de vie**
- L'accès généralisé à l'enseignement conforte le caractère **méritocratique** de la sté et le principe d'**égalité des chances** favorise le dvpmt de stratégies individuelles d'ascension et de réussite sociales
- La **culture de masse** et l'influence des grands **médias** bouleversent les cultures ouvrières et populaires qui étaient restées jusque la relativement autonomes
- L'**Etat providence**, tout en participant à la réduction des inégalités par les politiques de **redistribution** offre un niveau élevé de sécurité matérielle via l'accès à la santé, aux services publics et à l'aide sociale
- La plus grande diversité de la société et l'**individualisme** conduisent à une **différenciation des conflits**. Les anciennes frontières sociales ne les déterminent plus et de nouveaux critères de hiérarchisation (non en termes de classe) prennent une importance grandissante (ethnie, religion, genre, orientation sexuelle, style de vie etc)

#### 40. Classes ou fractions de classes ?

→ Prenons la classe dominante

“S'il existe encore une classe, c'est bien la bourgeoisie “ **Pinçon et Pinçon-Charlot**

Or cette classe est relativement composite, bien que consciente de ses intérêts communs. Weber et Wright Mills parlent d'élites, ce qui nous amène à parler de fractions de classe:

- **Weber** : Pluralité et relative autonomie des instances sociales(po,eco,rel,cult) et des luttes qui les traversent (dominants/dominés). Diversité des formes de puissance sociale (richesse, prestige, pv) à Refus de reconnaître le primat de la domination éco à Conduit à envisager l'éventualité d'une « non congruence de statut » ac dom° éco.

Domination à Travail de légitimation de leur position par les dominants.

Weber ordonne classe selon plusieurs dim° : revenu/instruction/ pouvoir/ prestige etc à Hiérarchie sociale à Plusieurs sommets, les élites

- **C. Wright Mills** distingue trois fractions d'élites : économique (dirige grdes compagnies), politique (dirige appareil exécutif) et militaire (dirige appareil mili). Ces élites sont issus des classes sup + même education + cumulent pouvoir, richesse et célébrité + légitiment leurs

privilèges //Elites du pouvoir aux USA. Mais Wright Mills n'exclut pas existence de rapports de force entre les 3 pôles à USA XIXe pouvoir éco>pouvoir po>pouvoir mili puis new deal : élite po>elite éco et mili puis WWII, élites éco&mili > po

## b) Rapports sociaux : genre, âge, génération, origine.

### 1) Comment peut-on définir une génération ?

La génération est un concept qui désigne une **sous-population** dont les membres, ayant à peu près **le même âge** ou ayant vécu **à la même époque historique**, partagent un certain nombre **de pratiques et de représentations** du fait de ce même âge ou de cette même appartenance à une époque.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, **Wilhelm Dilthey** définit la génération de la manière suivante : « Un cercle assez étroit d'individus qui, malgré la diversité des autres facteurs entrant en ligne de compte, sont reliés en un tout homogène par le fait **qu'ils dépendent des mêmes grands événements et changements survenus durant leur période de réceptivité.** »

La durée d'une génération humaine correspond généralement au cycle de renouvellement d'une population adulte apte à se reproduire, à savoir environ **25 ans**.

**Mauger** précise que la génération suppose l'idée de reproduction dans un cadre familial, concernant l'héritage culturelle, économique et social au sein d'une famille, ou bien social lorsque l'on considère un ensemble d'individus qui vivent dans le même temps et possèdent un âge relativement similaire.

### 2) Quelle est la thèse de Karl Mannheim sur les générations (Le problème des générations, 1928) ?

Karl Mannheim définit les générations comme des **sous-ensembles**, s'opposant par leur orientation **politico-idéologique**, représentées par des «groupes concrets » portés par des leaders actifs en qui elles se reconnaissent et qui en sont les porte-parole.

Mannheim relie le terme de génération à la « **situation sociale** » donnée d'un groupe d'individus. Cette « situation sociale » se doit d'être identique pour que soit formée une « **unité générationnelle** ». **Le problème ainsi posé lui permet de différencier les « situations de génération » de « l'ensemble générationnel »**. Une personne dans une « situation de génération » peut passer sous certaines conditions dans un « ensemble



générationnel ». **Elle doit vivre la même chose que les autres et participer aux « interactions qui forment la nouvelle situation » historique.**

« Le problème des générations est un problème important qu'il faut prendre au sérieux. C'est un des fils conducteurs indispensables à la connaissance de la formation des mouvements sociaux et spirituels. Sa portée pratique devient évidente dès lors qu'il s'agit de comprendre avec précision les bouleversements accélérés de l'actualité immédiate »  
Mannheim

La génération devient une **construction sociale** et non plus biologique. Si des liens plus intenses se créent dans un « **ensemble générationnel** », s'il y a une « *affinité profonde des contenus qui remplissent la conscience de chacun* » alors dans cet ensemble se forment des « **unités de générations** » ou **cohortes**.

“l'usage sociologique le plus courant, hérité de Karl Mannheim, considère la génération comme **un ensemble de personnes ayant à peu près le même âge** mais dont le principal critère d'identification sociale réside dans **les expériences historiques communes** et particulièrement marquantes dont elles ont tiré une **vision partagée du monde**. Pour autant, une génération ne constitue pas un ensemble homogène mais **est composée de diverses « unités de génération »**. Elles sont définies par Mannheim **comme des sous-ensembles, s'opposant par leur orientation, politico-idéologique**, représentées par des « **groupes concrets** » portés par des leaders actifs en qui elles se reconnaissent et qui en sont les **porte-parole**”

-><http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/recherche-et-formation/RR045-08.pdf>

### 3) Quelles critiques peut-on lui adresser ?

Cette analyse ne prend pas en compte les **échanges intergénérationnels** et l'évolution des rapports entre les générations de plus les générations **forment un ensemble hétérogène**.

(si vous avez d'autres idées n'hésitez pas j'ai eu du mal à répondre)

Quoique stimulante, cette théorie appelle **un certain nombre de remarques**. **Tout d'abord une génération ne se caractérise pas uniquement par des faits historiques marquants**. Son identification à un événement majeur est une construction rétrospective et sélective, une manière de remémorer et commémorer l'événement. Parmi les expériences vécues qui marquent, prennent place aussi un ensemble de **faits sociaux et de repères culturels** qui contribuent à forger « l'empreinte du temps », caractéristique d'une génération. Enfin, **le sentiment d'appartenir à une génération ne se forme pas**

**seulement horizontalement, par rapport à une période historique donnée, mais aussi verticalement, par rapport aux liens de filiation.** Les générations se constituent réciproquement, dans la durée, à travers les continuités et transformations de la société et à travers les relations intra-familiales

#### **4) Comment les rapports entre les générations peuvent-ils se transformer ?**

Les **mutations socioéconomiques et/ou politique** peuvent transformer les rapports entre les générations :

- la montée en puissance des **régimes de retraite** permet l'amélioration significative du niveau de vie des retraités
- l'infléchissement de la croissance économique et la **dégradation de l'emploi** dans les années 80' entraîne des difficultés d'insertion professionnelle pour les jeunes.

=> entraîne des **inégalités entre les générations**, cf Louis Chauvel *le destin des générations* met en évidence une rupture avec les cohortes nées à partir des années 50'.

néanmoins **la solidarité et l'interdépendance entre les générations demeurent** du fait des liens familiaux qui se sont néanmoins transformés eux aussi : avant jeune au service de leurs aînés maintenant les jeunes reçoivent davantage d'aide de leurs aînés.

#### **5) Les rapports intergénérationnels sont-ils nécessairement hiérarchiques ?**

Dans les **sociétés traditionnelles**, l'**âge** apparaît bien comme un principe hiérarchique : le respect du grand âge découle de l'importance de l'expérience et du savoir accumulé par les anciens, ils sont **les détenteurs de l'autorité et les gardiens de la coutume**.

aujourd'hui les valeurs sociales conférées à chaque classe d'âge ont changé, **la séniorité n'implique plus le prestige social**, la position sociale des individus est désormais définie par les compétences acquises

#### **6) Les classes d'âge sont-elles des groupes statutaires ?**

Le critère de l'âge est un critère fragile pour définir un groupe statutaire :

- **à l'âge biologique peut correspondre des situations sociales très différentes** : les catégories d'âges peuvent regrouper des individus très hétérogènes
- les hommes n'ont qu'une vague conscience de leur âge de plus cet âge est relatif à la structure démographique de la société (si la proportion de personnes âgées est importante alors les classes d'âges se représentent comme moins vieilles)

c'est davantage par rapport **aux grandes institutions** (travail, mariage, parenté, école ...) que l'on définit les catégories d'âges plus que par rapport aux classes d'âge.

### 7) Quelle relation entre âges et rites de passage ?

Le rite est un comportement social répétitif qui à une fonction symbolique et expressive, le rite de passage à une structure tripartite :

- phase de **séparation** : détachement de l'individu de son groupe d'origine
- phase de **mise en marge**
- phase de **réintégration** consacre l'accession ou l'agrégation de l'individu à un nouveau groupe.

**Le rite de passage permet d'organiser le changement d'état** (exple : passage de l'enfance à l'adolescence) et donc le passage de l'individu d'un groupe d'âge à un autre.

(=> cf Manuel Llored p.258 de l'ancienne édition)

### 8) Que sont les « rites d'institution » ?

Ce sont des rites qui **établissent les principes de divisions sociales** : ils permettent de séparer ce qui les ont subis de ceux qui ne les ont pas encore subis. **Le rite permet d'institutionnaliser la différence.**

### 9) Distinguez âge biologique, âge social et âge légal.

Age biologique: (ou âge physiologique) reflète l'état physiologique ou fonctionnel exact de l'individu (**c'est une place dans le cycle vital humain par rapport aux transformations physiologiques**). Mais l'âge biologique donné peut correspondre à des situations sociales différentes.

Age social: C'est l'âge d'un individu défini en fonction de **sa place dans le système social** ; c'est l'âge que l'on "fait", tel que perçu par soi-même et par les autres.

Age légal: c'est l'âge à l'état civil, **reconnu par le droit et la loi** (âge fixé par la loi pour l'exercice de certains droits)

### 10) Expliquer la phrase : « le biologique est socialisé et le social est biologisé ».

Phrase de **Pierre Bourdieu** (voir page 266 du manuel) [du fait des réponses contradictoires données aux questions sur l'âge biologique et l'âge social]

Le biologique est socialisé: Un des exemples sociologiques les plus révélateurs de cette construction est le **genre**. Distinguée de celle de sexe, cette notion s'éloigne d'une conception « naturaliste » du féminin et du masculin. **Cela signifie que les rôles et l'identité associés aux individus des deux sexes possèdent une**

**dimension sociale et culturellement acquise.** Cette « socialisation du biologique » est donc au cœur de la construction de l'identité sexuée, ce sentiment subjectif lié à la réalité des organes génitaux et structurant la vie psychologique et la vie sociale, d'être un homme ou une femme.

Le social est biologisé: Cette forme de biologisation peut provenir des institutions des espaces concernées. Mais elle peut émaner des individus eux-mêmes, **pour qui la biologie devient une source culturelle permettant de se définir comme sujets.**

→ **A un âge biologique donné peuvent correspondre des situations sociales très différentes. Par exemple : le passage mineur-majeur = changement de statut juridique. On donne donc une signification sociale à une évolution de l'âge tout en légitimant les différentes représentations des droits, devoirs, normes de comportements attachées à l'âge (la maturité, la responsabilité, la dépendance) par des considérations liées à l'âge biologique.**

### **11) Qu'y a-t-il de biologique et de social dans le vieillissement ?**

Les catégories d'âge sont définies en général (dans notre société) par rapport aux **grandes institutions** (l'école, le travail...). La biologie n'a qu'un rôle secondaire (elle délimite seulement les âges sans donner vraiment de bornes précises + elle rend légitime les rôles sociaux et les représentations attachées aux catégories d'âge).

### **12) Quelle thèse Louis Chauvel soutient-il dans Le Destin des générations ? (1ère éd. 1998).**

Louis Chauvel repère une rupture avec les cohortes nées à partir des années 1950 qui permet de comprendre « **pourquoi les tendances de naguère, de moyennisation et d'aspiration vers le haut, ne sont plus d'actualité, du moins si elles sont exprimées sans nuances** »

Il montre comment **l'évolution moyenne vers le haut de la hiérarchie socio professionnelle pour une population totale peut cacher des processus de déclin affectant certaines cohortes.**

Pour lui, il y a **3 destinées générationnelles contrastées** :

\*Les cohortes de ceux nés entre **1920 et 1935** évoluent dans une société industrielle et connaissent une forte proportion d'ouvrier. **Mais ils profitent des 20 premières années de croissance après guerre** (ils bénéficient du plein emploi, du dvp de la protection sociale et de la généralisation des systèmes de retraite)

\*Celles de 1936-1950 : Le contexte est encore plus favorable → **allongement de la scolarité, expansion du tertiaire et croissance des franges supérieures du salariat**

\*Celles nées après 50 ont profité de la prolongation des durées de formation mais les difficultés d'insertion professionnelles et la croissance ralentie ont réduit leurs chances sociales.

La structure socio professionnelle peut donc poursuivre son déplacement vers le haut, mais ce sont les salariés plus âgés qui en profitent...

**Il existe donc bien des générations sociales différentes.** (Ici l'analyse par cohorte est complémentaire d'une analyse par groupes sociaux)

*DONC Chauvel cherche les causes de la rupture dans le rythme d'amélioration du destin des cohortes successives. L'accroissement du niveau scolaire et les mouvements de valorisation/dévalorisation des titres ne sont tout pas linéaires, de même que la répartition du capital scolaire crée une hiérarchie dans l'accession aux différentes positions sociales des membres d'une même cohorte. L'inégalité des chances d'accès à l'éducation et aux diplômes marque durablement les destins individuels en ce qu'elle détermine l'entrée sur le marché du travail. Le "bond en avant" des générations nées dans les années 1940 fut exceptionnel, et ne se reproduira vraisemblablement plus. Ce sont les salariés les plus âgés qui profitent aujourd'hui de l'évolution globale vers le haut de la structure socioprofessionnelle. Pour les cohortes qui entrent aujourd'hui sur le marché du travail, les: déclassements sociaux se généralisent.*

### **13) Pourquoi la vieillesse peut-elle être qualifiée de « catégorie sociale » ?**

L'âge est un critère de contrôle social → les institutions définissent les catégories d'âge et leur donne une consistance et une objectivité. En traitant des phénomènes érigés en prb sociaux, l'Etat est directement impliqué dans la définition des classes d'âge → dès lors il définit un groupe d'âge comme une catégorie sociale. La vieillesse est ainsi liée à la retraite (car **avec la société capitaliste a été créée une classe d'âge particulière = les retraités**) // catégorie sociale

On peut aussi dire :

-Il existe un trait commun : se situe dans la dernière partie du cycle de vie

-Ils ont une place commune dans l'économie si l'on considère les retraités au même statut

-Il est possible de parler d'une revendication d'une identité, d'une culture et d'une sociabilité commune -> dvp du **“troisième âge”** au début des années 1960 et conception active de la vieillesse, puis rejet de cette conception et de l'entre-soi avec retraités actifs à la fin années 1990 - début années 2000 et essor du terme **“senior”** pour les + de 50 ans

**Rémi Lenoir : les “vieux” sont une “catégorie stigmatisée” (Erving Goffman) qui, incapables d'une action collective, doivent s'en remettre à une “organisation supérieure” pour faire valoir leurs intérêts (multiplication des experts en gérontologie et vieillissement)**

#### **14) Quels seraient les attributs d'une culture jeune ?**

Les attributs, les symboles d'une culture jeune =

\*C'est une culture qui émerge dans des conditions sociales particulières : prospérité éco, émergence des industries de la culture, rapide progrès de la scolarité

\*Cette culture transforme le système de valeur

**\*Cette culture est liée à l'individualisme, la liberté de choisir, la recherche du divertissement, l'attrait pour la nouveauté...**

\*Cela crée de profondes mutations (notamment au sein de l'institution familiale)

*Aussi la notion de “culture jeune” est problématique :*

**\*Années 1940 : Talcott Parsons repère l'émergence d'une culture jeune au cœur de laquelle il place l'irresponsabilité par contraste avec la responsabilité que la société exige des adultes.**

*\*Pierre Bourdieu “La jeunesse n'est qu'un mot”. Questions de sociologie, 1981 : la jeunesse est le “no man's land social”, les jeunes sont adultes pour certaines choses et adultes pour d'autres, ils jouent sur les deux tableaux. Cependant, il est difficile de subsumer sous le terme général de “jeunesse” des réalités hétérogènes : au moins “deux jeunesses” : la jeunesse bourgeoise des “héritiers” qui peuvent prolonger le*

temps des études et celle des jeunes ouvriers qui n'ont même pas d'adolescence, ces "jeunes sans avenir" étudiés par Michel Pialoux en 1979 (deux figures extrêmes entre lesquelles s'étend un éventail de situations différentes).

\*Jean-Claude Chamboredon « La société française et sa jeunesse », in Darras, *Le partage des bénéfiques*, 1966 : " [...] Parce que la culture adolescente ne constitue jamais le tout de la culture des adolescents, leurs pratiques et leurs préférences échappent, au moins partiellement, aux modèles qu'elle propose, de sorte qu'elles dépendent au moins autant de la "sous-culture" de classe à laquelle ils participent"

### 15) Définissez effet d'âge et effet de génération.

L'**effet d'âge** est l'un des trois effets pouvant influencer sur la sensibilité d'une **variable sociodémographique** à la localisation d'une **sous-population** donnée dans le **temps**. De fait, l'effet d'âge établit un lien de **causalité** entre l'**âge biologique** moyen de la sous-population étudiée et la variable considérée **toutes choses étant égales par ailleurs**, ce qui signifie que **le seul fait d'avoir un certain âge détermine au moins en partie la valeur de la variable telle que constatée pour cet âge**. On distingue cet effet de l'**effet de génération** et de l'**effet de période**.

L'**effet de génération** est l'un des trois effets pouvant influencer sur la sensibilité d'une **variable sociodémographique** à la localisation d'une **sous-population** donnée dans le **temps**. De fait, l'effet de génération établit un lien de **causalité** entre la **génération** de laquelle ressort la sous-population étudiée et la variable considérée **toutes choses étant égales par ailleurs**, ce qui signifie que **le seul fait d'appartenir à une certaine génération détermine au moins en partie la valeur de la variable telle que constatée pour cette génération**. On distingue cet effet de l'**effet d'âge** et de l'**effet de période**.

### 16) Où s'arrête la jeunesse ?

« La jeunesse a changé en ce que le statut social correspondant à cette période de transition entre l'enfance et la vie adulte, s'est à la fois **modifié et généralisé** » **Baudelot**, « la jeunesse n'est plus ce qu'elle était : les difficultés d'une description », 1988

- Nvles limites : commence avec fin scolarité obligatoire / termine quand vies professionnelle et familiale solidement entamées.
  - Difficultés liées à l'emploi (retard entrée monde travail/accès situation professionnelles stable)
  - Changement mode d'entrée [fin 20<sup>ème</sup> s : autour de 26 ans, entrée vie adulte
- ⇒ prolongation de la jeunesse

Pq ?

- Interprétation à de fréquents changements démographique : translation (insertions professionnelle des calendriers : prolongation précoce et scolarité→ report entrée dans stable/prolongement tardif vie active→ recul âge des études/ stages, petits boulots/ retours à

indépendance résidentielle

- Interprétation familialiste : le mariage n'est plus un horizon pour les jeunes (comme accès réel à la vie adulte) → calendriers plus variables, individuels
- Bouleversement des rapports entre les sexes (émancipation des femmes + un souci accordé à l'insertion professionnelle)

→ au final jeunesse = période de transition entre enfance et vie adulte dont limites = difficiles à définir car les facteurs qui déterminent passage vie adulte ajd en France évoluent au cours du tps de même que l'âge de passage à la vie d'adulte qui est de plus en plus grand

### 17) Quelles formes les conflits de génération peuvent-ils prendre ?

des conflits de génération peuvent apparaître lorsque

- les générations les plus âgées sont trop peu adaptées aux valeurs et coutumes des générations plus jeunes : **clivage tradition/modernité**
- les différentes générations ont une vision des autres générations trop éloignée de celle que les générations concernées ont d'elles-mêmes
- **quand les intérêts des différentes générations qui cohabitent divergent**

NE PAS HESITER A COMPLETER JE SAVAIS PAS TROP COMMENT REpondre

**ex cas 1** : - quand des pers âgées se retrouvent isolées car ne sont pas autonomes ds un monde gouverné par les nouvelles techno qu'elles ne maîtrisent pas ou peu

- quand des parents ou grands parents rejettent style vestimentaire ou même orientation sexuelle des générations plus jeunes chez lesquelles il y a une plus grande tolérance et liberté

**Ex cas 2 : Rémi Lenoir, « *Objet sociologique et problème social* »** : à partir des années 1970 « de nouvelles catégories de personnes âgées dont la vieillesse n'[est] plus prise en charge par leur famille mais par les systèmes de retraite » font leur apparition. Ces nouvelles générations sont plus diplômées et comprennent une composante issue des classes moyennes. Leurs demandes sont plus culturelles et psychologique que matérielles. Les dernières générations de retraités (90's), plus riches et cultivées, ne veulent pas d'un mode de vie associée aux personnes du troisième âge, et cherchent donc à s'en distinguer. ⇒ La politique de vieillissement s'élargit aux dimensions sociales, ne concerne plus seulement la vieillesse indigente, et définit une nouvelle façon de vivre la vieillesse. ⇒ **Volonté de gommer les traits les plus gênants, notamment celui d'un entre soi, associés au troisième âge.**

**ex cas 3** : paiement retraite importante aux pers âgées peut poser pbme aux générations plus jeunes qui n'ont pas tjs les moyens et susciter tensions

### 18) Peut-on diagnostiquer une fracture générationnelle dans la France contemporaine ?



Louis Chauvel, *Le destin des générations. Structure sociale et cohorte en France au XX<sup>e</sup> siècle*, 2002 : L'évolution moyenne vers le haut de la hiérarchie socioprofessionnelle pour une population totale peut cacher des processus de déclin affectant certaines cohortes. Il analyse la société française selon une autre perspective que celle des indicateurs statistiques globaux fondés sur l'appartenance socioprofessionnelle. La société se compose aussi de cohortes différentes qui viennent par couches successives s'agréger à elle et dont le sort peut considérablement différer :

#### **Cohortes nées entre 1920-1935**

- Société industrielle et forte proportion d'ouvriers
- Profitent des 20 premières années de la croissance d'après-guerre
- Plein-emploi
- Développement de la protection sociale
- Généralisation des systèmes de retraite

#### **Cohortes nées entre 1936-1950**

- Allongement de la scolarité ➤ Expansion du tertiaire ➤ ➤ Croissance des franges supérieures du salariat

#### **Cohortes nées après 1950**

- > + : prolongation des durées de formation
- - : difficultés d'insertion professionnelles dans un contexte de croissance ralentie (peu d'opportunités)

⇒ Ce sont **essentiellement les salariés plus âgés qui profitent du déplacement ascendant de la structure socioprofessionnelle** : « *Il existe bien des générations sociales différentes* » (Louis Chauvel) Une partie des inégalités qui nourrissent la crise actuelle de la cohésion sociale peut être analysée par la mise en évidence dans les destinées respectives des générations.

**MAIS** Au-delà des inégalités entre générations, il existe **d'intenses relations** entre elles, de nombreuses formes d'**interdépendance** et de **solidarité entre générations. (liens familiaux, de filiation...)**

### **19) Comment appréhender les solidarités générationnelles ?**

**La famille**, cellule de base de la société, est le lieu privilégié où s'exerce la solidarité entre les générations. Solidarité sociale et culturelle, bien entendu, mais aussi solidarité matérielle. L'apport entre les générations doit être envisagé de manière réciproque : si les jeunes ont besoin de leurs aînés pour se construire, les anciens ont besoin des jeunes pour rester dans le temps présent, pour percevoir le monde actuel en observant le comportement de leurs petits-enfants car l'ignorance est bien souvent source d'intolérance. Ainsi les solidarités générationnelles doivent être appréhendées sous le biais de la **famille**, qui se base sur l'amour, mais aussi du **pouvoir public**, qui permet de fournir un revenu aux retraités (dans le cas de la France), aménager des horaires pour les personnes au statut d'aidant... Or le poids de l'Etat est de plus en plus faible et laisse seule la famille.

## 20) Quels rapports entre générations et classes sociales ?

Louis Chauvel démontre qu'il existe bien des générations différentes et que l'analyse par cohortes est absolument complémentaire d'une analyse par groupes sociaux. La société française est généralement appréhendée sur l'appartenance socioprofessionnelle mais elle se compose aussi de cohortes différentes qui viennent par couches successives s'agréger à elle. (Louis Chauvel, Le destin des générations. Structures sociales et cohortes en France au XXème siècle, 2002). Avec les générations, on peut observer les phénomènes de

1) Quelle place les notions d'instinct, d'attitude et de situation ont-elles occupé dans la sociologie de W.I Thomas?

Thomas -> école de Chicago : grande réflexion sur l'immigration, l'expérience des immigrés...

-> **ecarte d'emblee** la notion d'**instinct** suggérant encore que des **critères biologiques** sont à l'origine de comportements sociaux

A travers la notion d' "**attitude**" (définie comme "le processus de conscience individuelle qui détermine les activités réelles ou éventuelles de l'individu dans le monde social"), Thomas appréhende et explique **les changements dans les conduites indiv.** Les individus **interprètent leur réalité** et élaborent ainsi les attitudes et les conduites qu'ils considèrent adaptées aux différentes "**situations**".

En effet Thomas parle de "définition de la situation" pour souligner qu'une interaction entre individus appelle tjrs une confrontation et une négociation entre ces derniers pour **établir le sens** de cette interaction. (cf cours llored sept.oct HK)

## 2) Comment l'immigration s'inscrit-elle dans le cycle organisation-désorganisation-réorganisation ?

The polish peasant -> organisé autour du cycle organisation-désorganisation-réorganisation

L'organisation désigne **l'ensemble des conventions et valeurs acceptées par un groupe social.**

La désorganisation survient **lorsque les règles perdent leur emprise sur les individus d'une collectivité.** Les auteurs montrent que la famille traditionnelle polonaise est confrontée à un déclin des valeurs sociales. L'individu commence à s'affranchir de la famille élargie en adoptant des pratiques, notamment matrimoniales, moins inscrites dans les règles sociales de son groupe d'origine. **La désorganisation émerge alors de la discordance entre les pratiques**

**individuelles et les institutions qui ne les reconnaissent pas.** L'immigration résulte notamment de cette désorganisation.

Transplantés dans un autre contexte social, économique et culturel, les immigrants polonais **réorganisent leur vie collective**. Cette réorganisation s'effectue **autour de valeurs et de pratiques du pays d'émigration**. La langue, les valeurs religieuses (plus rétives au changement), les relations communautaires offrent la possibilité de réinventer une identité qui n'est pas celle du pays d'origine, **mais déjà un métissage**.

### **3) Quelles sont les conditions qui rendent possible une vie communautaire pour les populations immigrées ?**

Les immigrés d'un même pays tendent à s'installer dans les mêmes quartiers. Les politiques publiques doivent les laisser faire, dit Thomas, pour que ceux-ci puissent créer une vie communautaire qui, contrairement à ce que les pays d'accueil pourraient penser, est **nécessaire à l'assimilation des immigrés**. En effet, les pratiques d'entraide entre immigrés polonais, le maintien de la langue d'origine, la concentration géographique et l'existence d'un espace public propre sont autant d'éléments qui permettent à la **réorganisation** de s'opérer.

### **4) Qu'est-ce que Thomas et Znaniecki entendent par démoralisation ?**

Il se peut que dans certains cas, **la réorganisation ne soit pas effective pour tous les individus de la communauté d'immigrés**. Ainsi, ces derniers **échappent au processus d'assimilation** et se retrouvent en situation de "démoralisation", qui se traduit par des **pratiques déviantes** (tq délinquance, alcoolisme..) Cette situation concernerait plus les descendants d'immigrants que les immigrants eux-mêmes ( du fait notamment de la désorganisation familiale + désorganisation communautaire qui provoquent des conflits entre générations : le descendant d'immigrant est n'est alors plus tout à fait soumis aux règles de la communauté, mais pas soumis non plus aux règles du pays d'accueil du fait de sa non-assimilation).

### **5) Quel rôle le conflit joue-t-il dans la théorie du cycle des relations interethniques de Robert Park ?**

Dans Introduction to the science of sociology, Park formalise un **"cycle des relations raciales"** qui est un processus en 4 étapes dont l'aboutissement est l'assimilation.

Compétition -> conflit->accommodation-> assimilation

Les individus d'une société sont **en compétition pour l'accès aux ressources**. le **conflit** est la suite logique de la compétition en tant qu'il est **conscientisation de cette compétition** : le conflit devient une compétition consciente pour maintenir ou acquérir une position. Il suppose l'acquisition d'un statut dans l'ordre social. Par le conflit, le groupe minoritaire acquiert une conscience commune de sa culture.

## 6) Où l'analyse du conflit sur laquelle Park trouve-t-elle son origine ?

Park s'inspire de la sociologie de **Simmel**. Chez ce dernier, le conflit n'est pas chargé négativement, et surtout, **il a une fonction socialisatrice**. c'est en effet par le conflit que les individus inconnus l'un à l'autre sont amenés à se rencontrer. Ainsi le conflit peut être vu comme une **forme d'interaction** (et est repris comme tel par Park).

## 7) Résumez l'analyse proposée par Louis Wirth dans *The Ghetto in 1928*.

→ L. Wirth propose dans cet ouvrage une **monographie (ie une étude exhaustive) du quartier juif de Chicago**. Cela constitue une véritable histoire sociale des ghettos juifs, qui débute par une histoire des ghettos juifs en Europe.

=> étude de l'**institutionnalisation de la ségrégation ethnique**

→ L'étude des ghettos d'Europe a permis de montrer le rôle exercé par les Juifs dans la société, notamment dans les secteurs économiques : les ghettos permettent à la fois de laisser les juifs remplir des fonctions économiques essentielles tout en les maintenant à l'écart dans la vie quotidienne.

→ Wirth décrit le ghetto comme un **espace résidentiel à la fois autonome et socialement hétérogène**. Il permet à ses habitants d'entretenir des relations communautaires de proximité, des rites et une langue commune.

→ Cet ouvrage restitue aussi les différences de traitement réservé aux juifs dans les pays de l'Europe de l'Ouest et dans ceux de l'Europe de l'Est :

- À l'Ouest : les juifs connaissent des formes d'émancipation -> participation à la vie collective du pays
- À l'Est : à l'inverse ils sont souvent persécutés et confinés dans des zones rurales d'où leur statut de minorité

→ Conséquences sur la constitution du ghetto de Chicago :

1. Les premiers Juifs de Chicago viennent d'Allemagne : secteur commerce +++ et ne sont pas tous concentrés dans un seul espace résidentiel
2. Ensuite arrivée des juifs de Pologne, Russie et Roumanie : le ghetto se consolide et s'étend. Ces nouveaux arrivants sont pour la plupart d'anciens paysans qui vivaient déjà dans la pauvreté. Les juifs allemands viennent en aide à ces nouveaux migrants tout en essayant de maintenir une certaine distance sociale.
3. Des **institutions communautaires** se créent : écoles, synagogues, sociétés mutuelles par ex.

En utilisant les principes de l'écologie urbaine, il construit une **typologie sociale à partir du lieu de résidence** qui a permis d'observer entre autre l'ascension sociale des juifs

allemands qui ont quitté au fur et à mesure le ghetto pour s'installer plus à l'ouest dans un quartier qui portera le nom de « Deutschland ».

Ainsi, Wirth montre que la différenciation sociale, qui s'instaure dans le ghetto avec les arrivées successives, contribue progressivement à son déclin.

## 8) Quel processus délite le ghetto juif de Chicago étudié par Wirth ?

C'est le processus de **différenciation sociale**. Celui-ci s'instaure dans le ghetto avec les arrivées successives et contribue progressivement à son déclin.

cf question précédente avec la différence entre les juifs allemands (ascension sociale et quittent le ghetto) et ceux polonais, russes et roumains qui arrivèrent plus tard.

## 9) Quelle place la sociologie de la 1ère école de Chicago réserve-t-elle aux rapports entre immigré et emploi ? Pourquoi ?

**Robert Park** (1864-1944) : grand représentant de la 1ère école de Chicago

Place importante de l'emploi dans le **cycle des relations interethniques** (processus d'intégration en 4 étapes des populations issues de l'immigration).

La première étape : **compétition** dans 3 domaines dont le travail (les deux autres : espace et culture). Les emplois accessibles à ces populations sont ceux laissés vacants par les autochtones.

La deuxième étape : **conflit**. C'est quand il y a prise de conscience des situations, intérêts collectifs des groupes auxquels on appartient => effet structurant avec formation de syndicats, associations, afin de doter des individus une fois rassemblés d'une conscience morale.

(puis les deux dernières étapes : accommodation et assimilation)

→ Place importante car insertion professionnelle fortement nécessaire pour s'intégrer au pays d'accueil + permet la reconstruction d'une ID.

## 10) Pourquoi Dominique Schnapper a-t-elle écrit dans *La France de l'intégration* (1991) que « la France est un pays d'immigration qui s'ignore » ?

D. Schnapper dit cela car le champ d'étude des migrations internationales en France a souffert d'un retard marquant : « À la fin des années 1960, on se trouve en face d'un champ relativement vierge, comme s'il avait été déserté par la recherche depuis les années 1940, et de plus privé de tout souvenir ».

= **déni de mémoire, écart entre la réalité de l'apport migratoire depuis près de deux siècles et le silence des livres d'histoire.**

Selon elle : « **La méconnaissance systématique de l'immigration et des mécanismes d'intégration a été, dans ce cas, l'un des moyens permettant d'entretenir l'unité nationale** ».

Ce sujet a également été abordé par Noiriel (Le creuset français, 1988) qui a souligné le désintérêt de la sociologie française par rapport à celle américaine dans ce domaine.

### 11) Quels sont les éléments (de nature diverse) qui ont éclipsé la question de l'immigration en France au cours de la seconde moitié du 20e siècle ?

Les éléments qui ont éclipsé cette question sont :

→ Le **désintérêt des sciences sociales** jusque dans les années 1960 pour cette question : le baby-boom a détourné l'attention des fonctions démographiques de l'immigration dans le peuplement de la France et renvoyé l'étude de l'immigration à la science économique, comme variable d'offre de travail.

→ Les sociologues, autour des événements de 1968, énoncent la nécessité de changements institutionnels pour répondre aux exigences sociales et culturelles que ces mouvements ont portées : citoyenneté dans l'entreprise émancipation des femmes, révision des formes d'autorité, droit au loisir et à la culture. **Mais les immigrés ne sont pas en première ligne des occupations d'usine**, leur rôle dans le mouvement ouvrier est pour une large part considéré comme secondaire et leur place dans la société, provisoire ou marginale.

→ La question sociale est abordée sous l'angle de la reproduction des positions sociales. Les principaux acteurs sont des « **classes** », et **ce sont leurs rapports qui sont interrogés plus que leur différenciation interne**.

→ Une vulgate qui consiste à ne penser la construction nationale que comme la lente fusion des terroirs sous l'impulsion centralisatrice de la royauté puis de la République, selon Noiriel.

-> L'héritage de Durkheim, central dans la formation des sociologues, **lègue une théorie de l'intégration sociale et culturelle par l'école qui relègue au second plan la question des origines**

### 12) Quel(s) parallèle(s) peut-on faire entre deux sociologies des dominé(e)s, celle des immigrés et celle des femmes ?

- Sociologie des dominés repose sur le fait que « ce qui fait société, ce sont en tout premier lieu les relations **asymétriques** qui s'établissent entre les individus.
- **Retard** dans leur champ de recherche respectifs jusque dans les années 70, **désintérêt**.
- Cela est d'autant plus marquant pour ce qui est de la **condition des femmes migrantes**. Il faut attendre **1984**, dans l'**International Migration Review**, pour trouver les premiers articles à ce sujet (dirigé par Mirjana Morokvasic) : *“On continuait à parler des migrations de façon neutre, se référant au modèle des migrations masculines ; et cela malgré les preuves (statistiques) de la participation croissante des*

*femmes aux migrations à travers le monde. Dès la fin de son chapitre introductif au volume, Mirjana Morokvasic observait que beaucoup de questions pertinentes restaient sans réponse « tout simplement parce qu'elles [n'avaient] pas été posées » (cf article de Cairn [Femmes, rapports de genre et dynamiques migratoires](#))*

- Les années 70 ont également été un contexte où des analyses sociologiques étaient **produites par des groupes minorisés** (femmes, immigrés, homosexuels, prisonniers, etc.) mettant à nu les processus de domination et qui obligeait ainsi à reformuler autrement certains phénomènes sociaux considérés comme mineurs et à utiliser de nouveaux outils théoriques. **Au début de ce processus, ces études n'ont pas échappé à l'étiquetage minoritaire.**

(si vous avez d'autres idées n'hésitez pas à les ajouter :)

### **13) Comment Frazier explique-t-il la question de la situation familiale chez les Noirs dans son ouvrage de 1939 ?**

Dans *The Negro family in the United States*, montre que le stade dit d'assimilation **n'est pas atteint par les Noirs**. En comparant la situation des Blancs et des Noirs, il conclut à la coexistence in fine de deux systèmes raciaux séparés. **Frazier attribue à l'esclavage le mode particulier de constitution des familles noires après l'abolition de l'esclavage.** La désorganisation de la famille noire et l'absence d'une autorité reconnue résultent de l'esclavage. Cependant, il relève aussi des différences au sein de la population noire fondées sur l'appartenance de classe. En appliquant le schéma concentrique de Burgess de l'installation des migrants dans la ville, **il dégage les différences sociales entre les Noirs**, en établissant les ressemblances entre Noirs et Blancs à niveaux socio-économiques identiques. **Par exemple la classe moyenne noire adopte les mêmes modes de vie que les Blancs**, comme eux ils quittent le centre-ville pour la périphérie lorsqu'ils deviennent propriétaires de leur logement.

### **14) Qu'avancent les analyses en termes de système de classe et de système de caste proposées par Lloyd Warner à propos des Noirs aux Etats-Unis dans les années 1930 ?**

Dans *Yankee City*, Warner présente **une théorie de la stratification sociale** reposant sur deux ordres : la **structure de classes** et le **système de castes**. Dans ces deux systèmes, on rencontre des personnes qui disposent de ressources et de privilèges différenciés, mais ils s'opposent principalement sur deux critères. Dans le système de castes, à l'inverse du système de classes, **les mobilités ascendantes et descendantes sont proscrites**, un individu d'une caste ne peut accéder à une caste supérieure, et le mariage entre des membres de castes différentes est interdit. **Pour Warner, la situation des Noirs dans le Sud s'apparente à un système de castes.** Même si une mobilité ascendante est possible pour les Noirs, **elle ne se fait qu'à l'intérieur de leur groupe racial.** Malgré l'abolition de l'esclavage, la situation des Noirs du Sud n'aurait ainsi pas fondamentalement changé.



### 15) Que veut dire Milton Gordon en évoquant « acculturation without assimilation » ?

Dans *Assimilation in American Life*, Gordon oppose l'acculturation à l'assimilation structurelle. L'acculturation consiste en l'adoption de standards culturels dominants tandis que l'assimilation structurelle concerne, notamment, l'inclusion des membres des minorités ethniques dans la vie de groupes secondaires (associations, clubs) et dans des groupes primaires (relations amicales et familiales) de la société américaine.

### 16) Quelle conception de l'ethnicité Glazer et Moynihan mettent-ils en avant dans *Beyond the Melting Pot* (1963) ?

Bien que l'ethnicité ne soit pas complètement dépourvue de tout contenu **substantialiste**, Glazer et Moynihan la définissent comme **une ressource mobilisable en vue d'accéder à des biens et du pouvoir**. L'ethnicité n'est pas une réminiscence du passé, elle consiste en **un facteur d'identification choisi par des acteurs** afin d'exiger que l'État redistribue certaines ressources **en fonction de l'identité ethnique des citoyens**. L'ethnicité constitue **un retournement du stigmate** dont l'expression *Black is beautiful* est exemplaire. Cette approche stratégique de l'ethnicité lui confère **un contenu politique** visant à contrer les discriminations effectives dont sont victimes certaines minorités ethniques et, tout particulièrement, les Noirs et les Hispaniques. Pour ces derniers, **l'ethnicité est aussi une manière de lutter contre la marginalisation sociale et économique**.

### 17) Quelles sont les deux orientations que la notion d'ethnicité peut connaître ?

L'ethnicité peut recouvrir au moins **deux types de situations opposées**. Pour les descendants des migrations européennes, l'ethnicité est affaire d'identité personnelle, voire privée, **ne débouchant pas sur des mobilisations et des revendications collectives**. En revanche, pour les Noirs et pour les Hispaniques, l'ethnicité est **un mode de mobilisation contre le racisme**, la discrimination et la ségrégation. Elle est aussi une cause et une justification pour revendiquer des politiques publiques fondées sur le principe de la discrimination positive.

Parmi les descendants des migrations européennes, les « Blancs », la mobilisation de l'ethnicité symbolique est **librement choisie**, variant dans le temps et généralement **associée à des caractéristiques positives** (langue, art, traditions culinaires, etc.). En revanche, pour les Hispaniques, les Noirs et les Asiatiques, **l'ethnicité est souvent attribuée et construite à partir de critères sélectifs souvent essentialisés et fixistes pouvant servir de justification à des discriminations**. Ainsi, tous les individus ne sont pas égaux face au libre choix de l'option ethnique. Certains l'élisent d'autres la subissent

### 18) Qu'est-ce que l'underclass analysée par William Julius Wilson ?

L'underclass désigne prioritairement les « **classes dangereuses** ». Pour Wilson dans *The Truly Disadvantaged*, il faut chercher les causes de la formation de l'underclass non dans les caractéristiques des habitants des ghettos mais dans **les facteurs structurels de type social, spatial et racial**. Pour lui, **seule une inclusion significative des membres des minorités dans les statuts sociaux élevés permettra une réduction du racisme** puisque la formation de l'underclass relève d'abord de **facteurs économiques**. La perte



considérable d'emplois dans les espaces urbains et industriels et leur délocalisation dans des espaces périurbains sont à la base de l'apparition de la pauvreté urbaine. **Wilson estime également que la différenciation sociale qui y régnait antérieurement était source d'intégration alors que la fuite des classes moyennes et ouvrières noires laisse une concentration de pauvres dépourvus de modèles de réussite conventionnelle.** Ces deux causes contribuent à la détérioration de la qualité des services, des institutions et des organisations internes aux ghettos. **À cela s'ajoute l'absence de politique publique volontariste.**

### 19) Qu'est-ce que l'assimilation segmentée ?

Théorie de l'assimilation segmentée développée par un ensemble de chercheurs autour d'**A. Portes**, insiste sur le caractère multidimensionnel du processus d'intégration et sur la **diversité des parcours des migrants.**

En gros ces sociologues voient l'assimilation non pas comme un truc d'un seul bloc, genre t'es assimilé ou pas, mais genre tu peux être assimilé sur certains aspects, sur d'autres non : c'est **multidimensionnel.**

### 20) Présentez le modèle de Todaro qui rend compte de la migration de travail à partir du différentiel de salaire espéré.

Todaro part de l'hypothèse que le migrant est un **individu rationnel** et qu'il décide de migrer ou non **selon le différentiel de salaires entre sa zone de départ et celle d'arrivée**, ainsi que selon **la probabilité de trouver un emploi dans la zone d'arrivée.** La migration est donc une réponse au différentiel de salaire **espéré** et non pas observé comme dans le modèle de Lewis.

Concrètement, cela signifie que le migrant envisage toutes les possibilités d'emploi qui s'offrent à lui tant en milieu rural qu'en milieu urbain et choisit de migrer si les gains nets (en terme de revenu) attendus de la migration sont positifs. Ces gains attendus se mesurent par différence entre les rémunérations réelles en milieu urbain et en milieu rural, en tenant compte de la probabilité de trouver un emploi en ville. **Sous cette hypothèse, il est possible d'expliquer l'existence de flux migratoires des zones rurales vers les zones urbaines en dépit du fait que les régions urbaines sont souvent caractérisées par des pénuries d'emploi .**

### 21) Comment la théorie du capital humain explique-t-elle que les individus ne réagissent pas de la même manière aux différentiels de salaire et de chômage ?

Théorie du capital humain présente les déterminants du choix de migrer ou non.

Le déterminant est celui du rendement du capital humain : **si les rendements du capital humain ailleurs (où l'on prend en compte les coûts liés à la migration) est supérieur au rendement du capital humain ici, alors il y a migration.**

Mais, dans les coûts de la migration, **il y a des coûts d'information et des coûts psychologiques** en plus des coûts purement monétaires, qui sont liés au renoncement à un

mode de vie ou à une proximité familiale et/ou sociale. Ce sont des coûts fortement liés à l'hétérogénéité individuelle, et expliquent donc que les individus ne réagissent pas de la même manière aux différentiels de salaire et de chômage.

## 22) Comment une approche en termes de réseaux rend-elle compte des phénomènes migratoires ?

Approche en termes de réseaux :

Carrington et al. (1996) proposent ainsi un modèle dynamique de migration ( contrairement au modèle statique néoclassique) dans lequel **les coûts migratoires diminuent avec le nombre de migrants déjà présents sur le lieu de destination** (chez les néoclassiques les coûts migratoires sont constants). Les auteurs justifient cette hypothèse en soulignant que **les migrants déjà sur place transmettent aux nouveaux arrivants des informations qui facilitent la recherche et l'obtention d'un emploi ou d'un logement, et qu'ils réduisent les coûts psychologiques et les risques associés à la migration. Ils sont donc source d'externalités positives pour les nouveaux migrants.**

Mais attention à ne pas non plus rendre l'approche en termes de réseaux et l'approche néoclassique antinomiques ! Elles peuvent se compléter pour mieux rendre compte de la réalité.

Implications :

- sous cette hypothèse de coûts migratoires décroissants, la migration est un phénomène auto-entretenu. Il montre ensuite que la migration peut se poursuivre, voire s'accélérer alors même que les écarts de revenu entre zones de départ et zones d'arrivée se réduisent.

- Il y a dans la communauté d'origine une variation « en cloche » des inégalités liés à la migration.

En effet, lors des premières migrations, quand les coûts de migration sont les plus importants, ce sont les individus les mieux dotés qui migrent. Les transferts des pays d'arrivée aux communautés de départ favorisent donc les groupes les mieux dotés dans la communauté de départ. Il y a donc accroissement des inégalités dans cette première phase. Mais, avec la réduction des coûts de migration, une part de plus en plus importante des individus de la communauté d'origine peuvent migrer. Les transferts vont alors favoriser cette fois ceux qui ne pouvaient pas migrer avant : **phase de réduction des inégalités.**

## 23) Présentez TeO.

Enquête « Trajectoires et origines » (TeO) de l'Insee.

Elle porte sur un échantillon de **22 000 individus** –ce qui la rend assez représentative –et contient pour la première fois **des renseignements sur l'origine des migrants et des**

**enfants d'immigrés.** Elle comporte 1 500 questions, notamment sur les aspects subjectifs des migrations, qu'il devient désormais possible d'intégrer dans des modèles économétriques.

Cette enquête permet d'en savoir plus, par exemple, sur les liens entre situation sur le marché du travail et niveau de discrimination ressentie.

Avant elle, l'enquête de la Dress « Profils et parcours de migrants » (PPM), parue en 2006-2007 et portant sur les individus ayant signé le « contrat immigration », avait posé les premiers jalons.

#### **24) L'immigration tire-t-elle les salaires du pays d'accueil vers le bas ?**

**L'immigration provoque une baisse des salaires si elle accroît la concurrence entre des travailleurs « substituables ». Mais s'il y a complémentarité et non substituabilité entre les emplois des immigrés et ceux des natifs, le salaire de ces derniers augmente.** Les travaux empiriques sur le cas américain valident cette théorie : une hausse de 1 % de l'immigration aux États-Unis ferait baisser la rémunération des emplois peu qualifiés de 0,2 % à 1 %. En France, une fois encore, les travaux sont peu nombreux. En 2003, une enquête de la DGTPE estime que l'immigration exercerait une influence négative sur les salaires de l'ordre de 0,04 % à 0,18 % pour une hausse de 1 % de l'immigration, et aurait un impact positif d'environ 0,05 % sur le chômage. Ces ordres de grandeur sont très faibles et peu significatifs.

Sur données individuelles, **on observe que la concurrence sur le marché du travail s'exerce davantage entre anciennes et nouvelles vagues de migrants qu'entre migrants et natifs.** Ainsi, en France, les nouvelles vagues d'immigration maghrébine tendraient à concurrencer la deuxième génération

#### **25) Que savons-nous des migrations intra-européennes ?**

Contrairement à ce que l'on pouvait attendre suite à la mise en place de l'espace Schengen qui est un espace de libre circulation, **on n'observe pas de flux massifs de migrations intra-européennes.** Les immigrés européens représentent moins d'un quart du total des immigrés actifs en Europe, soit un peu moins de 8 millions d'individus en 2006.

Dans le passé, les migrations intra-européennes se caractérisent par des mouvements des pays du Sud (Portugal, Espagne, Italie) vers des pays du Nord, alors plus industrialisés (Allemagne, Royaume-Uni, France, Suède, etc.). Aujourd'hui, l'élargissement de l'Union européenne fait naître des flux vers l'UE15 de travailleurs des nouveaux pays membres à la recherche de meilleurs salaires. Alors que dans les années 1980 les migrations concernaient des travailleurs peu qualifiés, les migrants d'aujourd'hui sont plutôt hautement qualifiés et urbains

Pourquoi?

- **les migrants européens sont plus sensibles aux effets de réseaux et de structures qu'aux caractéristiques des marchés du travail (différentiels de salaires et de taux de chômage), contrairement à ce qui se passe aux USA**

-il ne faut pas omettre les **coûts liés à des effets de discrimination** (salaires plus bas que les citoyens du pays, discrimination sur les prix des loyers pour les immigrés...)

-une « **valeur de l'immobilité** » forte ( les compétences et qualifications acquises par un travailleur dans un pays/une région/une entreprise spécifique lui procurent des avantages spécifiques...)

-le rôle des systèmes de protection sociale : les régimes sont excessivement différents d'un pays à l'autre (pas un élément majeur)

-Les différences de développement des pays de l'Union européenne ne sont dans les faits pas suffisantes pour alimenter une migration de masse entre les pays membres

## **Genre.**

### **1) Peut-on parler indistinctement de sexe et de genre ?**

Non, il est important de différencier ces 2 notions. Le sexe renvoie aux **caractéristiques biologiques des individus** (décrit les organes génitaux dont se trouve doté un individu à sa naissance) tandis que le genre renvoie aux **caractéristiques socioculturelles** (genre parfois remplacé par "**rapports sociaux de sexe**"). Le genre serait une construction sociale, il correspond à la façon dont une société, en se fondant sur les différences de sexe, élabore une division des tâches et des normes comportementales opposant généralement le féminin et le masculin.

### **2) Quelles sont les deux raisons pour lesquelles la bicatégorisation pose problème ? (Cf p 326 du Llored)**

Le genre est un opérateur de bicatégorisation, mettant d'un côté les hommes et de l'autre les femmes. 1) Il en résulte que qqch de la différenciation entre les sexes est encore conservée. **Ainsi le substrat naturel ou biologique qui est au fondement de la différence de sexe serait indiscutable.** Cpdt, on peut penser que **la nature aussi fait l'objet d'une construction sociale** et de représentations qui la rendent intelligible et signifiante aux êtres humains. **Selon Christine Delphy, c'est à partir du social qu'on pense le naturel.** 2) **La multiplicité des critères de**

**détermination du sexe** nous invite à renoncer à une vision dichotomique (sexe génétique : XX/XY, sexe gonadique (testicules/ovaires), hormonal (testostérone/oestrogène) et anatomique (pénis/vagin)).

### 3) Qu'est-ce que la ritualisation de la féminité ?

En 1977, dans un article célèbre (« **La ritualisation de la féminité** », ARSS), **E. Goffman** analysait, à partir d'un corpus de photographies de publicités de magazines comment celles-ci donnaient une image grossie des « principaux traits de l'image sociale dominante de la féminité ». Ces représentations des femmes tendaient à simplifier les différences de sexe, **amplifiant des stéréotypes. Il y montrait que la représentation des femmes qui s'en dégageait accentuait encore, « par standardisation et exagération, des expressions et comportements qui, dans la réalité, sont déjà fortement ritualisés »**. Les F y apparaissant généralement dans une position subalterne, soumise, dominée, assistée : ainsi, des postures corporelles : la tête svt penchée, elle est en dessous, plus souvent couchée ou assise, ou debout, le genou fléchi, elle est moins grande que lui, quand elle est debout, elle est souvent derrière lui, et quand elle est devant, elle est tenue par l'homme qui la présente (ou l'exhibe ?) comme une possession, un objet... Elle paraît timide, espiègle, naïve... L'H est en position de dominant ou de protecteur, + valorisantes : il aide, guide, instruit, il donne à manger... Goffman remarque ainsi que la F est comme infantilisée, et que les qualités qui lui sont associées renvoient svt à l'enfance : « soumission, docilité, gentillesse, espièglerie, enjouement, timidité ». Cette infantilisation est une manière d'inférioriser les F.

### 4) Est-ce le sexe qui précède le genre ou bien le genre qui précède le sexe ?

**C'est la domination qui crée les différences en donnant des valeurs inégales aux anatomies dotées de pénis et de vagin.** En sorte que « le genre précède le sexe ». (Christine Delphy, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », in Penser le genre, Syllepse, Paris, 2001).

### 5) Quel rapport entre sexualité hétéronormée et genre ?(Cf p 338 du Llored)

La sexualité hétéronormée ou norme hétérosexuelle permet à la différenciation des sexes de conserver des éléments durs, en apparence peu discutables. **La sexualité hétéronormée n'est pas pensable sans référence au genre et à la différenciation des sexes.** Il y a donc **articulation des concepts**, d'autant + que **renforcement de la norme hétérosexuelle et domination masculine vont de pair** // impératif d'une hétérosexualité reproductive imposée par la nature. **L'homosexualité se présente comme un élément capable de mettre en cause la dualité des sexes.**

## 6) Pourquoi Durkheim prit-il position à la fin du 19<sup>e</sup> siècle contre un projet de loi portant sur le divorce par consentement mutuel (qui sera voté et entrera dans le droit français en 1975) ?

- **1906, “le divorce par consentement mutuel”** => article qui va de pair avec son ouvrage sur le Suicide (1897), s’oppose au divorce par consentement mutuel => **distorsion de l’institution matrimoniale**
- dans toute l’Europe le nb de suicide varie comme celui des divorces, et même si précise que mariage ne protège pas complètement, statistiques montrent que “ **une large pratique du divorce ne va pas sans inconvénients moraux**” (influence du divorce pour suicide + importante sur Hommes que sur les femmes)

## 7) Qu’est-ce que l’intersectionnalité ?

L’intersectionnalité renvoie à une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une *approche intégrée*. Elle **réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale** que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L’approche intersectionnelle va au-delà d’une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d’oppression opérant à partir de ces catégories et **postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales**. Elle propose d’appréhender « la réalité sociale des femmes et des hommes, ainsi que les dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques qui s’y rattachent comme étant *multiples* et déterminées *simultanément* et de façon *interactive* par plusieurs *axes d’organisation sociale* significatifs ». **La notion d’intersectionnalité cherche, en somme, à saisir et entrecroisement de différentes logiques de domination.**

## 8) Le marché est-il une instance d’émancipation pour les femmes ?

- article de *Businessweek*, 2005 : « le pouvoir de la consommatrice est en train de changer la manière dont les entreprises conçoivent, fabriquent et commercialisent leurs produits » => peut faire penser que marché est une instance d’émancipation pour femmes
- pas de réponse tranchée, certaines théoriciennes féministes (ex :Elizabeth Ewen) critiques à l’égard du marché, car construction pernicieuse de normes de genre VS **autres théories qui affirment que femmes utilisent depuis longtemps consommation à leurs propres fins => revendication**

**politique** (Cohen en 2003), **bâtir une culture nationale, critiquer les pratiques de travail, revendiquer appartenance de classe etc..**

### 9) Moulinex a-t-il libéré la femme ?

- référence au slogan, 1960, "moulinex libère la femme" => question qui peut paraître ironique mais pas tant que ça => publicités montrent image femme moderne, professionnalisation des femmes donc marque accompagne ce mouvement de libéralisation MAIS toujours stéréotype sur femme, publicite => heureuse d'acquérir produits ménagers
- en même temps, étude des conditions de travail entreprise moulinex => **conditions difficiles, 5mn de pause mis en place en 1971, salaires faibles**
- ...

### 10) La consommation de masse a-t-elle contribué à rehausser le statut des femmes ?

- 30G : bcp de publicités qui amène à phénomène nouveau : femmes doivent consacrer leur vie à la consommation, et but = assurer stabilité politique avec reproduction goût national MAIS en même temps on a un changement de statut (cf question précédente, entrée des femmes dans le monde du travail)
- grosse différence sur le fait que femmes classes populaires ont accès aux divertissements commerciaux
- utilisation de + en + importante de la conso comme moyen politique, refus des normes

### 11) Les luttes féministes réduisent-elles les inégalités ?

- bcp d'exemples montrent rôle des féministes dans avancement femmes au niveau des droits po/civiques (ex : Hubertine Auclert fin XIXe pour droit de vote)
- mais études montrent comment des mesures originellement féministes et transformatrices comme **les quotas, les agences en faveur de l'égalité** et le *gender mainstreaming* ont été lar- gement vidées de leur sens, **réduites à des procédures technocratiques et promues sur la base d'arguments relatifs à leur utilité économique** DONC efficacité luttes féministes dans système Kiste peut être mise en cause sous certains points (**instrumentalisation du féminisme à des fins de légitimation**, étude de Nancy Fraser)

## 12) Quel est le double enjeu que recèle le travail domestique ?

Comme on parle ici de travail on a voulu évaluer sa valeur, or cette évaluation n'est pas évidente car elle se scinde entre :

- Valeur économique : 1981 INSEE travail domestique gratuit = travail salarié, calculable pour la richesse nationale mais difficile de l'évaluer avec justesse, réintroduit des logiques de justice sociale, évaluation dépend du critère que l'on choisit donc imprécis
- Valeur immatérielle : importance morale de la relation à autrui

De plus, le travail domestique met au jour une expérience de la domination ainsi que des relations asymétriques :

- entre les hommes et les femmes : domaines féminisés, au départ la main d'oeuvre féminine est moins cher
- Entre les femmes : Hochschild "global chains care"  $\Leftrightarrow$  réseaux informels par lesquels, entre plusieurs continents, des poussées par la nécessité se délèguent les unes aux autres les tâches domestiques (une famille américaine emploie une portoricaine qui elle-même emploie une femme pour s'occuper de sa famille restée au pays)
- Entre les employeuses et les employées : relation de maternalisme (Rollins) = ensemble de pratiques, tactiques, attitudes qui permettent à celle qui occupe une position dominante dans la relation de recevoir des remerciement, gratitude et travail gratuit de la part de son employée
-



## ECONOMIE.

### **3. – Les fonctions macroéconomiques.**

**a) Les grands indicateurs macroéconomiques (tendance et fluctuations), notamment: PIB, taux d'inflation, taux de chômage, agrégats monétaires, balance des paiements.**

**b) Les fonctions de consommation, d'épargne et d'investissement.**

**c) La monnaie, le système bancaire et financier.**

#### **1) Qu'est-ce que l'efficacité marginale du capital ?**

EMC = taux de rentabilité anticipée minimal qui sera exigé par un entrepreneur pour accepter de réaliser un investissement = synonyme TRI

l'EMC permet de choisir entre différents projets d'investissement : on investit d'autant plus que l'EMC est élevée et que le taux d'intérêt est faible

$EMC < i$  = aucun intérêt à emprunter pour investir (remboursement du prêt trop élevé)

$EMC > i$  = intérêt à investir, rentabilité supérieure à un placement, il peut même se financer par l'emprunt car son coût sera inférieur à la somme des profits actualisés

Baisse du taux d'intérêts = hausse du volume d'investissement VS hausse de  $i$  = on passe en dessous du seuil de rentabilité donc on investit pas

=> DONC l'investissement est une fonction décroissante du taux d'intérêt

L'évaluation de l'EMC dépend du climat des affaires, des comportements sanguins des entrepreneurs, des comportements spéculatifs sur les marchés financiers, des anticipations sur la demande... L'EMC dépend, à taux d'intérêt donné, des profits anticipés, donc de la psychologie collective et d'éléments subjectifs aussi. L'EMC est donc instable, et varie sans que les fondamentaux n'aient changé

#### **2) Que dit Keynes de la « préférence pour la liquidité » ?**

Pour Keynes, il existe une demande pour la monnaie en tant que telle. Outre la quantité de monnaie nécessaire aux transactions courantes, les investisseurs constituent par ailleurs une épargne de précaution, et une autre type d'encaisse, plus spéculative, correspondant à une forme de placement. L'achat d'actifs d'épargne comportant un risque (de dévaluation, d'indisponibilité en cas de besoin), en environnement incertain, les agents préfèrent renoncer à la rémunération de leur épargne et optent pour les placements les plus liquides possibles, la monnaie étant le plus liquide de tous. Lorsque l'incertitude est forte, la propension à thésauriser s'élève et éloigne l'économie du plein-emploi. Les ménages se retrouvent alors confrontés à une double difficulté: le chômage augmente, leur revenu et leur pouvoir d'achat se réduisent ainsi que leur épargne.

**3) Que signifie « la fonction de l'épargne est de rendre une certaine quantité de travail disponible pour la production de biens d'équipement » (J.M Keynes, Essays in Persuasion, 1931)**

La fonction d'épargne est une fonction résiduelle ( $S = Y - C = (1 - c)Y - b$ ) => lorsque le revenu augmente la part consacrée à la consommation augmente mais moins que proportionnelle, et la part allouée à l'épargne croît de façon plus que proportionnelle. Or le niveau d'investissement est lié à la demande effective anticipée. Donc dans cette situation le niveau de l'investissement risque d'être trop faible => l'épargne ne se transforme pas automatiquement en investissement => s'il y a trop d'épargne on n'embauche pas (l'épargne comme vertu au niveau individuel peut se trouver être un vice collectif) Épargner en situation de plein emploi pose aucun problème car elle sera réinvestie mais en situation de fort chômage et du fait de l'incertitude l'épargne n'est pas réinvestie => donc la fonction de l'épargne, de base, c'est de rendre une quantité de travail disponible pour la production de biens d'équipement

**4) Y a-t-il une différence entre épargne et thésaurisation ?**

En soi, la thésaurisation est une forme d'épargne (résidu pour Keynes, renonciation à une conso présente pour les néoclassiques). MAIS L'épargne thésaurisée représente une fuite possible dans le circuit éco alors qu'en revanche l'épargne qui est réintroduite dans l'éco ( par l'intermédiaire d'un système financier par exemple) va être utilisée par un autre agent économique que l'épargnant. la somme thésaurisée n'est pas productive pour l'épargnant non plus, càd qu'elle n'est pas source de gains (pas de placement donc pas de taux d'intérêt).

**5) Différenciez actif monétaire, actif physique, actif financier.**

Trois catégories d'actifs peuvent être différenciés en fonction de leur degré de liquidité :

Actif monétaire : la monnaie est le plus liquide et le moins risqué des actifs

Actif financier : regroupe les titres de propriété comme les actions et titres de créances comme les obligations. Ils font supporter un degré de risque plus élevé à leur propriétaire

Actif réel (physique) : regroupe les biens reproductibles (bâtiments, bétail, stocks) ou non reproductibles (oeuvre d'art, terre)

**6) Qu'est-ce que la fonction d'épargne différenciée ?**

## 1.2. La fonction d'épargne différenciée.

Elle permet d'énoncer l'épargne tout en prenant en compte la répartition des revenus.

- $W$  désigne les salaires et  $\Pi$  les profits ;
- $S_w$  désigne la propension à épargner des salariés et  $S_{\Pi}$  la propension à épargner des titulaires de profits exprimée en fonction de  $\Pi$  (les capitalistes épargnent sur les profits distribués et non sur les profits totaux ;
- On suppose que  $0 \leq S_w \leq S_{\Pi} \leq 1$  alors la fonction d'épargne différenciée est la suivante :
- 

$$S = S_w W + S_{\Pi} \Pi$$

- Comme  $Y = W + \Pi$  alors  $S = S_w [Y - \Pi] + S_{\Pi} \Pi$
- 
- On divise chacun des termes par  $Y$  et on obtient :

### Questions sur le pouvoir d'achat.

#### 1. Comment définir le pouvoir d'achat ?

Le pouvoir d'achat correspond à la **quantité de biens et de services qu'un revenu permet d'acheter**. Le pouvoir d'achat dépend alors du niveau du revenu et du niveau des prix. L'évolution du pouvoir d'achat correspond donc à la différence entre l'évolution des revenus des ménages et l'évolution des prix. Si la hausse des revenus est supérieure à celle des prix, le pouvoir d'achat augmente. Dans le cas contraire, il diminue.

#### 2) Qu'est-ce que le pouvoir d'achat par unité de consommation ?

Pour mieux rendre compte de l'évolution du pouvoir d'achat des Français, l'[Insee](#) utilise la **méthode des unités de consommation (UC)**. Chaque ménage est composé d'un certain nombre d'UC.

- Le premier adulte compte pour 1 UC
- Chaque personne de plus de 14 ans supplémentaire compte pour 0,5 UC
- Chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC

#### 3) Quel problème la prise en compte du patrimoine pose-t-elle ?

Les revenus du patrimoine dépendent de **l'évolution des prix (l'inflation)**.

Or, l'évolution des prix étant basée sur un panier de produits, **on peut subir une inflation plus ou moins forte selon sa manière de consommer**.

(Par exemple, si vous possédez une voiture, que vous fumez et êtes locataire, vous serez fortement affecté par l'inflation, car ces produits ont vu leurs prix s'envoler.)

Afin de contourner cette difficulté, l'Insee propose sur son site [un calculateur personnalisé!!!!](#)

#### 4) La mesure du pouvoir d'achat est-elle aussi une mesure du « pouvoir d'épargner » ?

Oui : épargner consiste à différer dans le temps la décision d'achat.

(je suis pas hyper sûre :/)

#### 5) Pourquoi à court terme l'évolution du RDB et celle du PIB peuvent-elles diverger ?

Le **revenu disponible brut (RDB) peut être augmenté par des revenus de facteurs reçus du RDM (= reste du monde) ou diminué**, ce qui explique qu'à court terme, son évolution diverge de celle du PIB.

Une partie du revenu engendré par la production peut ainsi être versée au RDM comme les bénéfices des firmes étrangères rapatriés vers leur pays d'origine, les salaires des travailleurs immigrés ou frontaliers ou encore des aides ou subventions versées au RDM etc. Le revenu disponible brut (RDB) peut aussi être augmenté par des revenus de facteurs reçus du RDM.

=> Si le solde net reçu est positif, le RDB sera supérieur au PIB et inversement.

#### 6) Pourquoi le pouvoir d'achat par ménage a-t-il progressé moins vite que le pouvoir d'achat mesuré à partir de la population globale ?

Les **évolutions démographiques** expliquent, en partie, le décalage entre l'évolution mesurée du revenu des ménages et celle perçue par chaque ménage. En effet, une même croissance de la richesse produite ne renvoie pas à la même réalité sociale selon que la population s'accroît ou diminue. Or, depuis les années 90, la population s'accroît (+ 0,6 % par an) et le nombre de ménages **augmente** du fait du **vieillessement et de la décohabitation** (+ 0,9 % par an). **En conséquence, le pouvoir d'achat par ménage augmente moins vite que le pouvoir d'achat mesuré à partir de la pop globale.**

#### 7) Comment le pouvoir d'achat des ménages propriétaires de leur résidence est-il traité ?

Un locataire qui verse un loyer à son propriétaire fait circuler de l'argent décompté dans le PIB. MAIS pour les propriétaires qui occupent leur propre logement, un **loyer fictif est simulé** dans le revenu brut disponible. Il s'agit d'un « **revenu imputé** ». Au total, cela constitue 16 % du revenu brut disponible des ménages, selon une [étude de l'Insee sur le pouvoir d'achat datant de 2007](#). En revanche, comme ces revenus imputés évoluent en même temps que le reste des prix, ils n'ont **pas une influence considérable sur le pouvoir d'achat**.

#### 8) Pourquoi le déflateur utilisé pour mesurer le pouvoir d'achat des ménages et l'IPC sont-ils différents ?

Le **déflateur** permet de mesurer les variations des prix **dans tous les aspects de l'économie**, tandis que **l'IPC s'intéresse seulement aux dépenses de consommation à partir d'un panier de biens et services**. Il compare l'évolution du coût d'un panier fixe. Les mouvements d'un déflateur implicite de prix traduisent à la fois des variations de prix et des changements dans la composition de l'agrégat pour lequel le déflateur a été calculé. Si il

s'agit du déflateur du PIB, **l'évolution des prix concerne seulement la production nationale, ce qui n'est pas forcément le cas de l'IPC.**

### **9) Comment explique-t-on le décalage entre l'inflation mesurée et la perception de la hausse des prix par les ménages ?**

Le passage à l'Euro semble avoir amorcé cette rupture entre inflation perçue et mesurée, avec une hausse des prix de biens du quotidiens avant l'arrivée de la monnaie unique. D'autre part, la hausse des prix influence inégalement les ménages : par exemple, plus souvent fumeurs, les ménages à bas revenu sont plus sensibles. Les ruraux ont subi le renchérissement de l'énergie. Développée par H. W. Brachinger, la théorie de l'inflation perçue affirme que la perception dépend de la fréquence d'achat des biens et services. Par ailleurs, il y a des écarts dans les pondérations utilisées par l'Insee et celle perçue par les ménages : **statistiquement, le loyer représente 8% des dépenses de consommation, mais les ménages l'estiment à 38%.**

### **10) L'apparition de nouveaux produits intervient-elle dans la perception de la hausse des prix ?**

L'introduction de nouveaux biens donne plus de choix au consommateur pour substituer certains biens entre eux, ce qui réduit le coût de la vie (par exemple le téléchargement de films sur Internet ne fait pas partie de l'IPC mais le ticket de cinéma oui).

### **11) Qu'est-ce que le « revenu arbitral » ?**

Le revenu arbitral est obtenu après déduction des dépenses pré-engagées du revenu disponible.

### **12) Sur quoi repose la distinction entre dépenses pré-engagées et dépenses incompressibles ?**

Les dépenses **pré-engagées** sont l'ensemble des dépenses des ménages réalisées dans le cadre d'un **contrat difficilement renégociable à court terme.**

Outre les dépenses pré-engagées (logement, télécommunications, cantines, télévision, assurances, services financiers) retenues par la comptabilité nationale, d'autres dépenses contraintes pourraient aussi être déduites pour pouvoir apprécier l'aisance financière des ménages. Des études distinguent [Beatriz *et al.*, 2019], outre les dépenses pré-engagées, des **dépenses dites « peu compressibles »** (alimentation, santé, éducation, carburants, services de transports), c'est-à-dire des **postes de consommation difficilement arbitrales à court terme.**

### 13) Pourquoi la mesure du pouvoir d'achat doit-elle dissocier différentes catégories de RDB ?

Pour mesurer le pouvoir d'achat, l'évolution du revenu disponible brut **est d'abord rapportée à celle du prix de la dépense de consommation des ménages pour obtenir l'évolution du RDB en termes réels**. Celle-ci est ensuite ramenée par **habitant**, par **ménage** ou par **unité de consommation (UC)** pour tenir compte des évolutions démographiques et calculer ainsi **l'évolution moyenne du pouvoir d'achat**.

### Internet et l'analyse de l'activité économique.

#### 1) Quels liens peut-on établir entre internet et les différentes activités économiques ?

Internet est un nouveau canal d'information qui a permis **l'essor de nombreux services de nature parfois très différente**. Rendre compte de l'impact économique de cet ensemble protéiforme et évolutif d'activités relève objectivement de la gageure, tant les services qui se développent sur Internet tendent à brouiller les frontières traditionnelles, notamment entre ce qui relève de l'activité marchande et ce qui appartient à la sphère des activités bénévoles ou informelles. Internet permet aux entreprises de **réaliser des économies substantielles** en réduisant leurs besoins en main-d'œuvre pour effectuer les transactions ou pour donner des informations. De même, Internet permet de développer des plates-formes de vente en ligne proposant **un grand nombre de produits à faible coût**, grâce à un stockage centralisé des produits. **Pour certains sites, le modèle d'affaires**

**requiert tellement d'informations qu'il ne serait pas viable sans Internet**

:Amazon vend ainsi un catalogue presque infini à un coût de transaction très faible.

## **2) Quelle est l'activité la plus pratiquée sur internet ?**

L'usage d'Internet par les ménages répond à des motivations très variées. Les Français l'utilisent principalement pour (dans l'ordre) : **envoyer/recevoir des e-mails**, accéder à leur compte bancaire, rechercher des informations sur leur santé, acheter des biens/services, organiser leurs vacances, jouer ou télécharger des médias, participer à des réseaux sociaux, lire des journaux/magazines, vendre aux enchères ou rechercher un emploi.

## **3) Donner un ordre de grandeur concernant l'e-commerce en France.**

Chiffre d'affaires d'environ **92,6 milliards d'euros en 2018** (53 mds euros en 2012)

## **4) Comment le co-voiturage est-il considéré dans le calcul du PIB français?**

**En pratique, les comptables nationaux ne mesurent pour l'instant pas la production de services de transport par les possesseurs de véhicules proposant un service de covoiturage.** Toutefois, dans la mesure où la compensation demandée aux passagers ne couvre généralement pas davantage que les consommations intermédiaires, on peut considérer que la valeur ajoutée issue du covoiturage est nulle et que l'estimation du PIB n'est donc pas faussée, bien que la production totale soit sous-estimée.

*[J'ai repris des questions de la kholle 4 qui me semblent plutôt bien, après, si quelqu'un est tombé dessus, y a-t-il des choses à modifier ? non c'est bien ça je suis tombé dessus et c'est ce qu'il faut dire :) ]*

## 5) Internet contribue-t-il à une meilleure diffusion de l'information économiquement pertinente ?

Internet contribue à une meilleure diffusion de l'information économiquement pertinente en ce sens qu'il constitue un autre **canal d'information** et permet de **diversifier et de multiplier les sources d'information** (experts, commentaires de particuliers, comparateurs en ligne pour trouver le meilleur prix ou meilleur rapport qualité prix..).

**Cependant** : les **coûts de recherche** restent importants sur Internet=> certains consommateurs renoncent à des économies substantielles en ne cherchant pas assez d'information.

Il faut aussi être en mesure de vérifier **la véracité des informations sur internet**. Dans leur travaux de 2006, Jin et Kato montrent par exemple que sur eBay (via le système d'enchères) des vendeurs « **survendent** » **la qualité de leurs produits** et trompent ainsi des acheteurs, principalement les moins expérimentés. Mayzlin montre en 2013 que les entreprises manipulent parfois l'information (exemple de certains hôtels qui **truquent les notes disponibles** sur des sites Internet comme TripAdvisor en s'attribuant de bonnes notes et en attribuant de mauvaises notes à leurs concurrents).

## 6) Internet concoure-t-il à une plus grande transparence des prix ?

Oui, une plus grande transparence des prix semble être rendue possible grâce aux **comparateurs de prix** et aux sites qui aident les consommateurs.

Mais : sur internet, il existe bien souvent des **taxes « invisibles »** au premier coup d'œil viennent se rajouter au moment du paiement, ce qui peut induire en erreur un consommateur tenté par des prix affichés « déifiant » toute concurrence.

Les comparateurs de prix rencontrent également **des limites** :

- Le panel des sites référencés est souvent **présenté à tort comme exhaustif** (certains privilégient partenaires commerciaux).
- **L'imprécision des informations** relatives due à l'imprécision ou le manque d'homogénéité des informations transmises par les sites marchands **complique le classement des offres par les prix par les sites comparateurs** (prix TTC incluant ou non les frais de port, de livraison, de garantie complémentaire...).



· Les **conditions de vente sont parfois incomplètes** => Imprécision sur les modalités de référencement et de rémunération des sites marchands. Ces imprécisions sont susceptibles d'engendrer des **pratiques discriminatoires**.

En **conclusion**, il semblerait que la transparence des prix sur internet soit davantage une apparence qu'une réalité.

=>**Preuve** : cybermarchands ne mentionnent quasiment **jamais l'existence d'un prix de référence**, lequel permettrait au consommateur de vérifier la véracité des annonces de réductions de prix.

Ajout du cours de Llored: George Stigler "The economics of Information", *Journal of Political Economy* => Il existe plusieurs limites à la transparence: "**limites computationnelle**" (cas de l'abondance des biens) et "**limites informationnelle**" (recherche de l'information).

## 7) Internet concoure-t-il à une baisse des prix ?

Internet permet aux entreprises de **réaliser des économies substantielles** dans un grand nombre de cas. De plus Internet **exacerbe la concurrence entre les vendeurs** via les sites de comparaison en rassemblant des informations sur de nombreuses offres aisément disponibles pour le consommateur (en termes de coût de déplacement comme de délais de livraison).

=> Donc il semble évident qu'internet **concourt à une baisse des prix**. Certaines enquêtes appuient ce constat : exemple de *l'enquête d'Overby et Forman en 2014 sur les voitures d'occasion*.

MAIS, il faut nuancer cette première conclusion. *L'enquête de Clay en 2002* par exemple n'identifie **pas de différence entre les prix sur internet et les prix en magasins**. Cavallo observe en 2015 que les acteurs multicanaux proposent souvent les mêmes offres commerciales quel que soit le canal de vente.

## 8) Pourquoi considère-t-on qu'internet contribue davantage à la hausse du bien-être qu'à celle du PIB ?

### Pourquoi nuancer l'impact d'internet sur le PIB ?

· il correspond principalement à la **création d'un nouveau canal de vente** qui se substitue aux ventes physiques.

- Il pourrait même avoir un effet négatif sur le PIB dès lors que la **substitution s'effectue via des opérateurs étrangers (évasion des marges commerciales)**.
- La valeur ajoutée des **sites de mise en relations** réduit aux marges prélevées sur les transactions=> donc peu d'ajout dans le PIB.

### **Pourquoi au contraire on peut considérer qu'internet conduit à une hausse du bien-être des individus ?**

- Augmentation de la **variété des produits et des services proposés**, on est plus limité par le stock et l'offre des magasins alentour.
- Développement le **marché de l'occasion**.
- Il **facilite la vie quotidienne** (gain de temps, service de livraison, etc.)
- Il **facilite la mise en relations des utilisateurs ayant les mêmes intérêts**=> minorités souffrent moins de l'isolement géographique.
- **Accès facile et gratuit à l'information/** au savoir qui augmente fortement le bien-être.
- **Optimisation du temps** de loisir pour les personnes avec un emploi du temps chargé. Par exemple, ils peuvent choisir d'aller skier ou de jouer au tennis en fonction de prévisions météo facilement disponibles sur Internet.

### **9) Les gains liés à l'utilisation d'Internet se répartissent-ils de manière uniforme dans la population ?**

NON, Les études montrent que certains groupes bénéficient plus fortement de l'utilisation d'Internet.&=

Aux États-Unis, Les travaux de Scott-Morton en 2003 montrent que **les minorités** (d'origines africaines ou hispaniques) bénéficient plus des gains informationnels d'Internet. Zettelemeyer montre en 2006 que **les consommateurs qui ne savent pas bien négocier** les prix sont ceux qui bénéficient le plus d'Internet car cet outil leur permet de collecter de l'information plus facilement. Les **individus dont l'emploi du temps est serré** utilisent plus Internet pour se décharger de leurs tâches quotidiennes

=> Les individus issus des minorités de toutes sortes semblent mieux bénéficier des gains d'Internet, internet permet en effet de compenser certaines caractéristiques et limiter leurs possibles effets négatifs.

## 10) Quelles relations peut-on établir entre internet et l'économie des loisirs ?

**Internet permet aux consommateurs d'optimiser leur temps de loisir.**

=> Selon Lohse et al. (2000), les consommateurs dont l'emploi du temps est très serré utilisent plus Internet pour **se décharger de leurs tâches routinières**.

=> Internet permet aussi d'optimiser le choix des consommateurs via l'accès à l'info (ex: ils peuvent choisir d'aller skier ou de jouer au tennis en f° de prévisions météo facilement disponibles sur Internet ) **MAIS il reste difficile de mesurer le surplus généré par l'utilisation d'Internet dans ce cas précis.**

## 11) Les données massives (big data) permettent-elles de mieux prévoir la conjoncture économique ?

Les données massives (issues de la recherche d'internet, médias sociaux et des transact° financières), svt + volumineuses et rapides que les données fournies par les autorités statistiques nationales, ont été mobilisées par un certain nb d'études empiriques en tant qu'outils de prévision macroéconomique MAIS elles demeurent limitées en terme de qualité et de taille d'échantillon:

- Manque de précision dans l'évaluation de variables éco (chômage, conso..) via

l'exploitat° de la fréquence de certains termes dans les recherches des

internautes (ex: Une hausse du nombre de requêtes correspondant à des termes

comme « voiture » ou « machine à laver » laisse donc présager une hausse de la

consommation de ces biens)

- Infos ne portent souvent que sur un champ restreint (utilisateurs d'internet, clients

d'une chaîne de magasin ou d'un opérateur de téléphonie mobile) et évaluer leur

représentativité par rapport à la pop° générale ne va pas toujours de soi.

## 4. – Les politiques économiques.

**c) Les politiques structurelles et de compétitivité (en particulier en lien avec les politiques industrielles).**

## 1) Comment distingue-t-on les politiques structurelles des politiques conjoncturelles ?

**Politiques conjoncturelles**= l'ensemble des actions des pouvoirs publics destinées à régulariser l'évolution globale de l'économie à **court terme** ie le rythme de la croissance éco.

Elle est dite **restrictive lorsqu'elle cherche à la ralentir la croissance** et **expansive lorsqu'elle cherche à l'augmenter** (ex : politique budgétaire expansive de 1981-1983 sous Mitterrand : hausse des salaires des fonctionnaires et des dépenses publiques)

**Politiques structurelles**= ensemble des actions des pouvoirs publics visant à agir sur le **long terme** sur les éléments fondamentaux de l'économie (ex : contrôle des prix, gestion des finances publiques...)

=> Elles agissent soit avec une politique monétaire, soit budgétaire

## 2) Donnez 3 ou 4 domaines relevant des politiques structurelles.

1. **Le contrôle des prix** : supprimer le contrôle des prix permettrait de couvrir les coûts de pd° sans que l'Etat n'ait besoin de compenser le déficit et ainsi de favoriser la concurrence et l'efficience.
2. **La gestion des finances publiques** : Equilibrer les dépenses et les rentrées fiscales à long terme
3. **Les entreprises publiques** : Les pays ayant de grosses entreprises publiques peuvent les céder à des particuliers ou à des entreprises privées. Ils peuvent aussi en conserver le contrôle, mais fermer celles qui sont inefficaces ou produisent à perte, remanier les équipes de direction ou adapter les effectifs aux besoins
4. **La protection sociale** : par ex, réformer la protection sociale afin de cibler les plus défavorisés et de réduire considérablement les coûts
5. **Marché du travail** : Il existe différentes explications au chômage. Par exemple, les cotisations sociales excessives ou le niveau relativement élevé du salaire minimum peuvent enfler le coût d'embauche à tel point que la demande de main-d'œuvre se contracte et le chômage augmente. La demande peut aussi baisser si les travailleurs n'ont pas les compétences requises par manque de formation ou d'instruction. La

réforme de l'éducation et l'amélioration de la formation peut aider à redynamiser la demande de main-d'œuvre.

## **6. La politique d'aménagement du territoire**

### **3) La politique de la concurrence est-elle une politique structurelle ?**

OUI, les politiques structurelles nationales visent à accroître les possibilités de p.d° et à améliorer le fonctionnement des marchés en renforçant la concurrence à long-terme.

ET la politique de la concurrence agit sur les structures du marché.

### **4) Que faut-il précisément entendre par compétitivité de l'industrie ?**

La Politique industrielle regroupe les dispositifs qui visent à orienter la spécialisation sectorielle ou technologique de l'économie.

**Compétitivité de l'industrie** : L'industrie nationale est soumise à la concurrence des producteurs étrangers. C'est Nécessité de maintenir une **compétitivité-coût** (coût des salaires, des consommations de biens et services intermédiaires..), la **compétitivité hors-coût**(ensemble des facteurs appréciés par l'acheteur mais ne figure pas dans le prix) et une **compétitivité-prix**.

### **5) Qu'est-ce qui motivait le projet de fusion Alstom-Siemens ?**

Fusion entre Alstom (fr) et Siemens (all), deux sociétés de pas, visait notamment à former un géant européen du ferroviaire pour contrer le géant chinois CRRC. Siemens serait devenu l'actionnaire principal avec 50 % des parts. Au bout de 4 ans, le groupe allemand aurait pu monter au-delà de 50 % du capital et absorber Alstom. Dans le cadre du rapprochement, Siemens aurait apporté ses activités ferroviaires et de signalisation à Alstom, en échange de la moitié du capital du français.

=> Projet de fusion rejeté par la Commission européenne car jugé néfaste pour la concurrence

### **6) Pourquoi le projet de fusion Alstom-Siemens a-t-il échoué ?**

« La Commission a interdit la concentration parce que les entreprises n'étaient pas disposées à remédier aux importants problèmes de concurrence que nous avons

relevés », a déclaré Margrethe Vestager, la commissaire chargée de la concurrence, lors d'une conférence de presse à Bruxelles. « En l'absence de mesures compensatoires suffisantes, cette concentration aurait entraîné une hausse des prix pour les systèmes de signalisation qui assurent la sécurité des passagers et pour les futures générations de trains à très grande vitesse », a ajouté la Danoise. **Cette fusion a donc été considérée comme allant à l'encontre de la politique de concurrence européenne et comme comportant un risque d'abus de position dominante.**

## **7) Peut-on séparer politique industrielle, politique de concurrence et politique commerciale ?**

Il est courant d'opposer politique industrielle et politique de concurrence comme si elles étaient les deux faces d'une même pièce de la politique européenne. L'esprit qui les sous-tend est en effet a priori peu compatible : la première exige l'intervention de l'État dans l'économie, ce que pourchasse la seconde. **La réalité est moins tranchée et les deux politiques s'articulent dans l'espace et le temps européens en relation avec les contraintes économiques et le projet européen.** La politique de concurrence se définit comme l'ensemble des dispositifs permettant de contrôler et réguler le degré de concurrence sur un marché. La politique industrielle regroupe les dispositifs qui visent à orienter la spécialisation sectorielle ou technologique de l'économie.

En pratique, les deux politiques sont clairement complémentaires dans l'Union européenne, et l'espace accordé à la politique industrielle se déploie grâce au régime d'exceptions de la politique de concurrence. **Très contrainte dans le champ européen, la dimension sectorielle de la politique industrielle trouve alors son expression dans la politique commerciale.**

## **8) Distinguez politiques industrielles verticales et horizontales.**

Il existe une distinction entre les politiques industrielles verticales ou sectorielles, qui relèvent d'une logique « *d'Etat-stratège* » (L'Etat peut par exemple intervenir directement sur les entreprises en leur accordant des subventions), et les politiques industrielles horizontales, **destinées à créer des conditions, des environnements économiques et des cadres réglementaires favorables à l'industrie**

## **9) Quelles sont les principales critiques adressées aux politiques industrielles volontaristes ?**

La principale critique d'ordre général formulée à l'égard de la politique industrielle est que **la puissance publique est mal placée pour sélectionner les entreprises bénéficiaires de ses actions (*picking winners*)** : l'information sur les performances des entreprises est souvent lacunaire et les candidats potentiels à être ainsi aidés ont intérêt à dissimuler les informations sur leurs coûts pour distordre à leur profit la décision publique. **Dans le cadre européen, en outre, les aides d'État portent le risque de stratégies non coopératives des États membres.** Cela explique le cadre strict appliqué en Europe, qui peut susciter la crainte que des investissements publics ne soient pas mis en oeuvre alors qu'ils seraient socialement profitables.

## 10) Existe-t-il une politique industrielle en Union européenne ?

La politique industrielle européenne s'exprime principalement au travers de politiques de nature « transversale ». **Elle ne cible pas des secteurs afin de ne pas créer de distorsions entre les pays.** La politique industrielle sectorielle est donc a priori exclue **sauf en cas de circonstances exceptionnelles.** Par exemple, au moment de la crise financière de 2008, le secteur automobile a été soutenu par un grand nombre de pays européens. La régulation européenne temporaire des aides publiques a été ajustée pour permettre de soutenir les constructeurs automobiles.

En dehors de ces circonstances exceptionnelles, les politiques sectorielles s'expriment **dans les actions défensives de la politique commerciale européenne.** Cette dernière est une prérogative du pouvoir européen car la politique commerciale se définit vis-à-vis des pays extérieurs à l'UE. L'UE est l'instance qui négocie les traités commerciaux au nom des membres de l'Union européenne. Le principe général de cette politique est celui d'un tarif extérieur commun et du respect des règles de l'Organisation mondiale du commerce, et donc de l'abaissement des barrières douanières. Cependant, dans le cadre de ce respect, elle a pris des mesures antidumping à l'égard des importations principalement chinoises dans deux secteurs majeurs : le secteur des industries solaires et le secteur de l'acier. On peut y voir l'expression d'une politique industrielle défensive sectorielle. **Remarquons qu'ici c'est au nom d'une concurrence étrangère « déloyale » que se justifie la politique industrielle. L'objectif est bien cependant de défendre des secteurs.**

## 11) Quelle leçon tirer des réussites industrielles européennes comme Airbus ou Ariane ?

Les réussites européennes, car il y en a, Airbus, Ariane, le GSM **ne doivent rien à l'Union et tout aux coopérations entre nations autour de champions nationaux.** Le pari fait sur les réformes structurelles, les politiques de désinflation compétitive, ... n'a pas eu les vertus attendues en matière de spécialisation. À nouveau la conjonction d'un Technology gap avec la Chine et les États-Unis, d'une conflictualité commerciale avec les USA, d'un affaiblissement de l'Allemagne, du constat de l'échec des politiques antérieures conduisent à se reposer la question industrielle à l'ère de l'innovation. La réponse est comme toujours une nouvelle doctrine, la souveraineté européenne, avec de nouveaux instruments, le screening des FDI chinois, avec des investissements dans les *deep tech*, une demande de réciprocité avec la Chine sur les marchés publics, et la prise de conscience des enjeux de sécurité et de souveraineté posés par Huawei dans la 5G.

## 12) Pourquoi est-il aujourd'hui aussi difficile d'envisager une véritable politique industrielle au niveau de l'UE ?

Primat de la politique de la concurrence qui bénéficie d'un fort ancrage institutionnel par rapport à la politique industrielle qui s'exprime surtout dans les exceptions de la politique de la concurrence et dans les actions défensives de la politique commerciale + logique économique différente: **politique de la concurrence se définit en référence à l'espace, la politique indus par rapport au temps + par exemple le contrôle des fusions (politique concurrence) peut être contraire aux valeurs de la politique indus (défense des champions nationaux)**

**Faible cohésion régionale/Fortes divergences économiques dans une Europe de plus en plus intégrée** -> difficile d'établir une politique industrielle unique / on pourrait plutôt parler de plusieurs politiques industrielles qui doivent être conformes à l'UE mais expriment les préférences nationales / L'Europe n'est pas une nation

Ce que l'on peut désigner comme 'politique industrielle de l'Europe' n'a pas de budget propre, ni de nature sectorielle, et ne s'attache pas à développer des champions nationaux -> **manque de précision et de mise en commun au niveau de ses engagements** (voitures électriques par exemple)

On le voit, tant que l'Union ne sera pas capable de penser en termes de puissance, d'articuler stratégie économique et intérêts géo-politiques, et de décider collectivement, de manière efficiente, une stratégie industrielle de développement sera hors de portée. Elie COHEN

### **13) Comment la politique de concurrence est-elle supposée soutenir les secteurs industriels ?**

Emmanuel COMBE souligne que la politique de la concurrence s'illustre beaucoup dans l'**antitrust**, qui reste l'action principale et prioritaire (et non l'analyse fusions-acquisitions). En empêchant la formation de cartels par exemple, l'UE aide ainsi la compétitivité des entreprises européennes. + **protections des pratiques illicites par des entreprises étrangères sur le territoire européen** (lorsque la Commission condamne en 2017 Google à 2,4 milliards d'euros pour avoir abusé de sa position dominante sur Google Search et avoir avantagé illégalement Google shopping, elle permet à des entreprises européennes de comparateurs de prix comme Kelkoo, Lilligo ou Twenga de retrouver un peu d'air face au géant américain )

### **14) L'argument selon lequel le rejet des projets de concentration en UE par la commission européenne serait en pourcentage très faible (0,4 % sur les 7311 dernières opérations depuis 1990 et 3% si on prend en compte les abandons de projets) vous paraît-il imparable ?**

### **15) Qu'est-ce que le « paradoxe européen » ?**

L'état de la recherche en UE n'a pas grand chose à envier aux US MAIS retard important en termes de dépôts de brevets pour l'Europe

-> Effets dommageables de la faiblesse d'une politique industrielle de R&D commune

### **16) L'argument selon lequel la fusion Alstom-Siemens serait de nature à faire face à la menace du géant chinois du ferroviaire CRRC vous paraît-il fondé ?**

**Selon Emmanuel COMBE, non.** En effet, CRRC réalise presque la totalité de son chiffre d'affaires **en Chine** et les perspectives d'entrée sur le marché ferroviaire



européen sont très très faibles (-> importance du périmètres des marchés: aujourd'hui il n'y aurait pas de marché ferroviaire mondial)

**17) La décision du consommateur « à portée de clic » assure-t-elle une concurrence effective sur internet ?**

**18) Pourquoi l'exercice de la politique de concurrence dans le domaine de l'économie numérique pose-t-elle problème ?**

“L'application de la politique de la concurrence au secteur numérique suscite de nombreuses critiques. **La durée de traitement des affaires semble excessive en regard de la temporalité propre à cette industrie. La capacité des autorités de concurrence à saisir les modèles économiques des firmes, notamment des plateformes bifaces, ou encore à faire droit à une défense sur la base de l'efficacité ou de l'intégrité des écosystèmes, est également critiquée. Ainsi, l'application des règles de concurrence pourrait générer des faux positifs, i.e. des sanctions infondées, au détriment de l'économie et des consommateurs.**

La politique de concurrence est à ce titre appelée à une certaine modestie en regard des coûts relatifs des **deux types d'erreurs possibles**. En effet, un faux négatif – à définir – serait possiblement moins nocif. **Des concurrents, qui ne sont sur le principe qu'à un clic, pourraient aisément supplanter un opérateur dominant peu soucieux du bien-être du consommateur.** L'histoire économique récente pourrait être invoquée : les acteurs dominants des débuts de l'Internet ont chu non pas du fait de procédures antitrust mais des seules forces d'un marché, lequel dès lors pourrait sembler autorégulateur.

Or, la concentration du pouvoir économique dans le secteur numérique ne semble guère si précaire. **Les déséquilibres en termes de pouvoirs de négociation dans les écosystèmes numériques peuvent susciter des préoccupations quant à la situation des utilisateurs et des complémentaires des plateformes.** Ces derniers peuvent être des entreprises de l'économie dite réelle, qui recourent à des places de marché ou à des sites de réservation en ligne, ou des développeurs d'applications pour les systèmes d'exploitation mobiles. **Loin d'être considérée comme inutile dans le secteur numérique, la politique de la concurrence est plus que jamais indispensable pour garantir une concurrence à égalité des armes.** Elle peut également porter des objectifs de politique industrielle tenant à la préservation et au développement de nombreuses filières.

La politique de concurrence peut être indispensable pour traiter de deux problèmes : en matière de contrôle des concentrations celui des acquisitions tueuses ; en matière de sanction des abus d'éviction et d'exploitation, celui des déséquilibres dans les relations « Platform to Business ». Dans les deux cas, des firmes

stratégiques peuvent être en jeu. Dans les deux cas, les critères d'activation des règles de concurrence peuvent faire l'objet d'une adaptation.

Les grandes firmes du numérique engagent de nombreuses opérations de fusions-acquisitions impliquant des start-up ou certains de leur complémentaires. Parfois, faire l'objet d'un rachat est le modèle économique même de certaines entreprises. Les capacités de détection avancée des technologies et services prometteurs des grandes plateformes font, qu'au moment de l'opération, ces entreprises ne réalisent souvent encore qu'un faible chiffre d'affaires. Or, le contrôle des concentrations repose sur des seuils de chiffre d'affaires. Une opération impliquant une petite firme opérant a priori sur un autre marché pertinent que celui de la firme dominante peut faire l'objet d'aucun contrôle. **Dans le même temps, pour un opérateur dominant, la neutralisation d'un complémenteur permet d'étendre son pouvoir de marché à d'autres segments voire de le consolider sur le marché actuellement dominé en neutralisant un disrupteur potentiel. Pour faire face à de tels risques, les autorités de concurrence doivent s'orienter vers de nouveaux critères pour déclencher les contrôles, comme les valorisations boursières, ou se donner les capacités de considérer ex post les cas de concentrations qui avaient échappées à leur supervision.**

La politique de concurrence est aussi indispensable face aux abus de dominance sur les places de marché ou dans les écosystèmes mobiles. La Commission, dans son enquête sectorielle sur les relations P2B, a mis en évidence de possibles abus d'éviction et abus d'exploitation. Les entreprises utilisatrices des plateformes peuvent voir leur accès au marché dégradé sinon interdit par des suspensions de compte ou par la coupure d'accès à des protocoles d'interface essentiels. Elles peuvent subir des manipulations algorithmiques ayant pour effet de tarir tout trafic vers elles, parfois pour être supplantées par des services propres à l'opérateur dominant. Elles peuvent faire l'objet d'abus d'exploitation au travers de conditions contractuelles déséquilibrées et de paiements exigés pour des prestations ancillaires imposées ou pour accéder à des informations essentielles sur leurs clients. Garantir un degré minimal de transparence, imposer des voies de résolutions des différends et veiller à la raisonnable, à l'équité et à la loyauté de ces relations verticales peut être une mission essentielle attribuée au droit de la concurrence.

**Il ne s'agit pas de protéger les concurrents au détriment des consommateurs mais de tenir compte des déséquilibres de pouvoirs économiques. L'application des règles de concurrence a un rôle à jouer en matière de préservation d'un large écosystème de firmes et de protection de ses capacités à innover et à investir. Se dessine alors une conception de la politique de concurrence appliquée au numérique, compatible avec des préoccupations de politique industrielle. Premièrement, comme verrou d'accès au marché, l'opérateur dominant à une responsabilité particulière vis-à-vis des**

**entreprises tierces. Secondement, du fait de sa capacité à influencer sur les conditions d'accès des tiers, sur leurs capacités d'investissement et dynamiques d'innovation, celui-ci doit faire l'objet d'une supervision spécifique. Même si ses pratiques ne génèrent pas de dommages au consommateur en première instance, elles peuvent induire des dommages à l'innovation en empêchant le développement de nouveaux services ou de nouvelles trajectoires technologiques.**

**Il ne s'agit alors de choisir les vainqueurs ou de protéger indûment des canards boiteux mais de garantir au profit de l'ensemble de l'écosystème une concurrence libre et non faussée."**

(infos doc Llored, j'ai préféré tout mettre pour avoir le contexte mais vous pouvez raccourcir)

### **19) Que sont les « acquisitions tueuses » ?**

**C'est "le rachat de start-ups innovantes mais sans chiffre d'affaires conséquent par des géants qui cherchent à tuer dans l'oeuf des concurrents potentiels". Ces achats échappent au contrôle des concentrations lorsque les entreprises rachetées en sont à un stade précoce de développement, et exercent une influence nocive sur l'innovation.**

### **20) Comment déterminer une stratégie de prix prédateurs ?**

**La pratique des prix prédateurs consiste, pour une entreprise dominante, à vendre ses produits ou services en dessous de certains de ses coûts dans le but d'éliminer ou de discipliner ses concurrents. Conformément à la jurisprudence communautaire, cette pratique peut être démontrée de deux façons alternatives : « d'une part, un prix de vente d'un bien ou d'un service durablement inférieur à la moyenne des coûts variables de production de ce bien ou de ce service établit une présomption de volonté d'éviction des concurrents et est en lui-même un prix prédateur ; d'autre part, un prix de vente inférieur à la moyenne des coûts totaux de production, qui comprennent les coûts fixes et les coûts variables, mais supérieur à la moyenne des coûts variables, doit être considéré comme constitutif d'une pratique de prédation, dès lors que le prix est fixé à ce niveau pour éliminer un concurrent du marché » (c'est-à-dire, dans ce dernier cas, qu'il conviendra de démontrer l'existence d'une intention prédatrice). Cependant, alors que cette méthode fondée sur les coûts et éventuellement l'intention prédatrice était appliquée de façon relativement mécanique auparavant, l'approche adoptée depuis quelques années semble plus sophistiquée. On citera par exemple une décision de 2004, dans laquelle plusieurs critères d'appréciation ont été ajoutés ou développés: « le constat d'une telle**

pratique doit donc se faire au travers d'une série d'éléments comme l'analyse des marges (il y a prédation si l'entreprise vend en dessous de ses coûts de production), la possibilité d'éviction (la prédation n'a de sens que si elle permet l'élimination ou l'affaiblissement de certains concurrents), les potentialités de récupération des pertes (la présence de barrières à l'entrée garantit la possibilité de récupération des pertes et l'élimination durable des concurrents), l'effet structurant de la baisse tarifaire sur le marché, ou la présence ou non de marques ». De ce fait, comme dans d'autres domaines du droit français de la concurrence, l'analyse à effectuer évolue vers une appréciation plus concrète des effets des pratiques alléguées et du caractère crédible ou non de la stratégie prédatrice de l'entreprise dominante.

**Intention prédatrice.** La jurisprudence communautaire sur laquelle le Conseil de la concurrence s'est fondé depuis plusieurs années pour définir la pratique de prix prédateurs a toujours requis la démonstration d'un « plan prédateur » lorsque les prix pratiqués étaient inférieurs aux coûts totaux. Une décision rendue en 2000 précise qu'« **une telle volonté d'élimination peut soit se manifester par des documents qui en font état, soit être déduite du comportement de l'entreprise en cause, notamment lorsque sa politique tarifaire est différenciée de sa politique commerciale habituelle sans qu'aucune autre raison puisse l'expliquer ou lorsqu'elle a pour cible manifeste un concurrent à éliminer** ». Lorsque les prix sont inférieurs aux coûts variables, l'intention prédatrice est en principe présumée. Dans une décision rendue début 2004, il a été considéré que cette présomption pouvait être suffisante, alors même qu'il avait constaté dans le cas d'espèce l'absence d'éléments prouvant une intention prédatrice : « dès lors que la volonté ou l'effet d'éviction n'est pas établie par un faisceau d'indices suffisamment probants, la pratique de prix prédateurs alléguée par les saisissants ne peut être démontrée que dans le cadre de la première branche de la jurisprudence Akzo précitée, selon laquelle le constat de « prix inférieurs à la moyenne des coûts variables » pratiqués par l'opérateur dominant est suffisant pour démontrer sa volonté d'éliminer les concurrents ».

## 21) Pourquoi y a-t-il un paradoxe de la concurrence ?

En 2004, la Commission européenne sanctionne pour la première fois Microsoft pour abus de position dominante en raison de l'incorporation de son logiciel de navigation sur Internet et de son logiciel de lecture de fichiers multimédia dans son système d'exploitation. Elle lui inflige une amende record de 497 millions d'euros. Microsoft est de nouveau sanctionné en 2006 et 2008, pour des amendes respectives de 280

et 899 millions d'euros, pour n'avoir pas mis en œuvre les mesures nécessaires au rétablissement de la concurrence.

Cet épisode avec Microsoft permet de rappeler que si la concurrence conduit les entreprises à construire leurs stratégies afin de conserver ou d'augmenter leurs parts de marché et leurs profits, celles-ci doivent cependant veiller au respect des règles fixées par les pouvoirs publics en matière de concurrence. Les pouvoirs publics ont en effet la responsabilité dans une économie de marché de protéger l'intérêt public et l'intérêt des consommateurs. Leurs actions concernent aussi bien les entreprises privées que les services et entreprises publics.

**Le paradoxe de la concurrence est qu'elle conduit à l'élimination progressive des agents économiques les moins performants, au risque que la concurrence elle-même disparaisse, lorsqu'il n'y a plus qu'un seul producteur. Les pouvoirs publics sont donc chargés de faire en sorte que le régime de concurrence profite aux consommateurs tant sur le plan des prix, de la variété, que de la qualité des biens et des services produits par les entreprises.**

## **22) Résumez l'approche néo-schumpétérienne.**

Philippe Aghion et Peter Howitt (1992) ont donné naissance à un nouveau courant de la théorie de la croissance endogène en modélisant les intuitions de Joseph Schumpeter. **Le progrès technique et par conséquent la croissance sont dans leur modèle le résultat d'une différenciation verticale, c'est-à-dire d'une amélioration de la qualité des produits.** Chaque innovation est un nouveau bien intermédiaire qui peut être utilisé pour produire un produit final plus efficacement qu'auparavant. **Le progrès technique va alors s'opérer par destruction créatrice : lorsqu'elles surgissent, les innovations rendent les précédentes technologies obsolètes.**

## **23) Quel est le « marché pertinent » que la politique de la concurrence doit prendre en compte ?**

Le marché numérique ?

## **24) La politique de la concurrence doit-elle se focaliser sur l'intérêt des consommateurs ?**

Dans la mesure où la concurrence en elle-même protège le consommateur pas vraiment, la politique de concurrence agit telle une politique de protection des consommateurs car concurrence = un gage de qualité des produits/des services (spécialisation et qualité recherchée) et une protection contre des pratiques de prix abusifs pour ces derniers (vs le monopole qui permet aux entrants ce genre de pratiques + ne les oblige pas à proposer la meilleure qualité). Les concurrents et les consommateurs se retrouvent dans

certaines intérêts communs. Mais surtout elles doivent se focaliser **sur les entreprises car si une entreprise pratique le dumping, le conso profite de prix bas mais les concurrents sont largement désavantagés et une situation de monopole peut émerger et devenir néfaste pour le conso à long terme donc plutôt non**, il faut coordonner les deux types de politique en se basant sur celle de la concu (car il faut bien voir que certaines externalités négatives pour le conso = défaillances du marché ne sont pas tjrs résolues par les politiques de concu).

## **25) Quelle leçon tirer du cas des panneaux solaires ?**

cf question 32 + le manque de pouvoir de décision de l'UE peut causer la perte de certains secteurs. En effet, sur la question des investissements étrangers, chaque état dispose d'autonomie (All a vendu son savoir faire aux chinois, les pays du S aimeraient accueillir les IDE de la Chine ..) et ce n'est qu'au prix d'un protectionnisme général que l'UE a pu éviter la disparition du secteur des panneaux solaires. Le défi de l'UE ne se trouve pas tant dans les politiques de la concu entre les pays membres mais plutôt dans son insertion dans l'économie mondialisée (notamment les rapports avec EU et Chine) et parfois la faiblesse des instances qui supervisent

## **26) Quelles relations établir entre financiarisation de l'économie et évolution de l'industrie ?**

**27) Les entreprises industrielles européennes sont davantage insérées dans les chaînes de valeur mondiales que les entreprises américaines ou chinoises : est-ce un avantage ?** Il semble que non car dépendance des autres pays → en cas de mesures protectionnistes hors UE, fréquentes quand la mondialisation ralentit, ces entreprises peuvent voir leurs coûts augmenter. Le ministre allemand ALTMAYER propose d'ailleurs de relocaliser les entr en UE. 2) + comme la concu n'est pas réglementée partout pareil, les entr françaises à l'étranger risquent de souffrir face à des concurrents disposants de positions dominantes.

## **28) Qu'est-ce qu'un marché biface ?**

Un marché biface est un type de marché dont l'agencement entretient – voire nécessite – l'existence de deux clientèles tout à fait différentes quoique finalement interdépendantes l'une de l'autre pour les produits qui y sont échangés, comme un journal par exemple (support pub pour les annonceurs et contenu journalistique pour les lecteurs). Sur chaque "face" du marché → prix souvent différents. Les modèles des marchés bifaces ont 3 caractéristiques: ils étudient des plates-formes, qui fixent les prix de part et d'autre du marché et ce marché comporte des effets de réseaux croisés (utilité d'un côté dépend du nombre d'utilisateurs/conso de l'autre côté)

## 29) Quelles sont les justifications économiques traditionnelles des politiques industrielles ?

Traiter les externalités (négatives pour la pollution, positives pour R&D) et bénéficier des effets de réseaux qui en découlent => ie faire face aux défaillances du marché+ faire face à imperfection et asymétrie de l'info + rendements croissants

## 30) Quelles sont les nouvelles justifications qui ont étoffées l'argumentaire en faveur des politiques industrielles ?

- Développer la coopération entre entreprises : cela revient à "gouverner les institutions du capitalisme" (O.Williamson), c'est à dire créer un esprit de "coopétition", augmenter les interdépendances (écarter les stratégies de passager clandestin), les externalités (instaurer d'autres relations que la stricte concu)
- améliorer la coordination : la politique industrielle permet de coordonner l'I d'une grosse entreprise par exemple, avec l'I des autres entreprises et l'I public, cette logique se retrouve dans les pôles de compétitivité.
- justifications spatiales : la nouvelle économie géographique insiste sur l'importance des externalité d'agglomération, d'urbanisation qui portent sur le tissu productif et l'attractivité du territoire.

## 31) Politique de concurrence et politique industrielle en UE sont-elles antagoniques ?

Voir le doc "La politique industrielle européenne, petite soeur de la politique de la concurrence"

On pourrait penser qu'elles sont antagoniques : la po indus exigerait l'intervention de l'Etat dans l'économie quand la po de concu pourchasserait cette intervention pour faire jouer cette concu. Ainsi elles seraient antagoniques car :

- la concu est institutionnalisée dans les traités et exclut en droit et de fait la po indus qui introduit des distorsions de concurrence induites par les subventions étatiques
- la concu permet l'intégration du marché européen, ce qui exclut les aides indus étatiques

Or, la réalité est moins tranchée et les deux politiques s'articulent dans l'espace et le temps européens en relation avec les contraintes économiques et le projet européen.

- En pratique, les deux politiques sont clairement complémentaires dans l'Union européenne, et l'espace accordé à la politique industrielle se déploie grâce au régime d'exceptions de la politique de concurrence
- dans le cas des GAFAM ou il existe des rentes de situation de monopole (les monopoles imposent des barrières à l'entrée des marchés) une politique indus de long terme est un adjuvant pertinent pour sauvegarder la concurrence
- la politique industrielle sectorielle peut également s'exprimer dans la politique commerciale européenne (tarif extérieur commune, mesures antidumping) pour sauvegarder la concurrence sur les marchés ; EX la po indus européenne dans le secteur de l'énergie solaire se justifie au nom d'une concurrence étrangère (chinoise) déloyale

## 32) Quels enseignements les européens peuvent-ils tirer de l'exemple du secteur des industries solaires ?

- La Chine est accusé de dumping (de vendre en dessous de ses coûts de production) en matière d'énergie renouvelable et solaire par les européens. La compétitivité des chinois est sans égal.
- Pour préserver la concurrence sur le marché commun l'UE impose des droits de douane élevés sur les cellules photovoltaïques chinoises.
- il y a là une 1° première contradiction : d'un côté, l'UE promeut l'énergie solaire (objectif de décarboner l'économie d'ici 2040 hop hop hop les grands discours à toutes les COP) mais de l'autre elle taxe les produits chinois qui sont pourtant à très bas coût, sous prétexte de protéger les producteurs européens de la concu chinoise.
- 2° elle pénalise de fait les entreprises qui installent les panneaux solaires et les fabricants de panneaux à partir de composants chinois, et ralentit ainsi le développement du solaire ds l'UE. Les associations de défense des énergies renouvelables se sont d'ailleurs manifestées en octobre 2016 auprès de la commissaire chargée du Commerce pour lever les barrières.
- les européens font donc face à un dilemme cornélien : décarboner rapidement l'économie, au prix de dépendre de la Chine ou bien protéger le marché commun (au nom de la concu) et développé à long terme l'industrie solaire mais pour rencontrer des coûts et des prix plus élevé
- il y a donc contradiction entre politique de la concurrence, po commerciale et politique industrielle

## **OBJETS COMMUNS AUX SCIENCES SOCIALES.**

### **2. – L'action publique.**

#### **a) Les pouvoirs publics: des instances locales aux instances supranationales.**

#### **b) La construction des problèmes publics.**

#### **c) Les politiques publiques: élaboration, mise en œuvre, évaluation.**

#### **d) Agents et usagers des services publics.**

##### **1) Pourquoi s'intéresser à la « politique au guichet » ?**

Le guichet symbolise le rapport des administrés, usagers, citoyens ou ayant droits à l'Etat et aux institutions publiques. L'organisation des services publics et l'approche en terme de "street level bureaucracy" (en gros politique au guichet) permet de donner à voir ce qui se joue dans les interactions entre les citoyens et les agents publics/subalterne (différences de traitement, de mise en application des politiques publiques). En effet, les agents de l'Etat ne sont pas de simple exécutants des politiques publiques mais ont un pouvoir discrétionnaire et d'appréciation dans la mise en



application effective de ces politiques. Ainsi les petits fonctionnaires en tant qu'ils sont au contact direct des bénéficiaires des po publiques, coproduisent et orientent à leur manière ces politiques.  
*Pour toutes ces questions voir le Dossier Un Etat omniscient, omnipotent et bienveillant : quelles limites pour l'action publique ? Doc 4 "Comment politique au guichet et street level bureaucrats orientent l'action publique"*

## 2) La rationalisation des administrations publiques est-elle socialement neutre ?

Clairement non! : il y a une externalisation d'une partie du travail des employés de l'Etat ainsi qu'une politique de contraction des effectifs de la fonction publique **ce qui amène l'utilisateur/client à assumer des tâches autrefois faites par les employés de l'administration**. On attend ainsi de l'utilisateur qu'il soit plus autonome ds ses démarches, qu'il se responsabilise. Il y a la fois économie budgétaire + économie morale fondée sur la responsabilisation des usagers ds la production des informations les concernant et ds la résolution de leurs problèmes. **Cela n'est pas socialement neutre car les catégories les moins dotées financièrement et culturellement connaissent de plus gdes difficultés pour s'orienter dans les démarches adm.** De plus, l'accueil physique des usagers se spécialise involontairement dans le traitement des catég les moins dotées. Ex des urgences des hôpitaux dont le travail est autant social que médical. Les pop° précaires viennent chercher une réponses à leurs difficultés de tout ordre dans des lieux facilement (physiquement) accessibles.

## 3) Pourquoi s'intéresser aux modalités de recrutement des fonctionnaires ?

Les transformations des modalités de recrutement des fonctionnaires **induisent des nouveaux rapports, interactions, relations, traitements entre les fonctionnaires et les usagers des services publics**. La petite fonction publique est par exemple marquée par l'éviction progressive des catégories populaires et de leurs valeurs, **il y a ainsi une élévation tendancielle du recrutement social et scolaire des petits fonctionnaires** qui se combine à la détérioration de la situation du public qu'ils accueillent pour **creuser la distance sociale de part et d'autre du guichet**. Ds le cas du traitement de la fraude, les fonctionnaires des classes moyennes et sup sont plus conciliants envers les "oubliés" des membres de leur classe et des gros contribuables ds le cas de la fraude fiscale, **en revanche ils sont beaucoup plus fermes et intransigeants avec les classes populaires**.

## 4) Quelles sont les principales conditions qui interviennent dans la construction des problèmes publics ?

Howard Becker a contribué de manière décisive au développement de cette perspective « constructiviste » des problèmes sociaux, à partir de l'idée selon laquelle « pour comprendre complètement un problème social, **il faut savoir comment il a été amené à être défini comme un problème social** ». Les problèmes sont le fruit d'un **travail d'étiquetage**, de labellisation accompli par des acteurs collectifs (que H. Becker qualifie d'« entrepreneurs moraux »), dans le cadre d'un processus politique.

La mobilisation des acteurs sociaux intervient dans la construction des problèmes publics. « Du plus tragique au plus anecdotique, tout fait social peut potentiellement devenir un “problème social” s’il est constitué par l’action volontariste de divers opérateurs (presse, mouvements sociaux, partis, lobbies, intellectuels...) comme une situation problématique devant être mise en débat et recevoir des réponses en termes d’action publique (budgets, réglementation, répression...) »

-phase 1 : **la formulation du problème en problème public. Autrement dit, la construction intellectuelle d’un problème individuel en problème collectif ;**

-phase 2 : **l’imputation de responsabilité du problème, c’est-à-dire la désignation des causes collectives du problème**

-phase 3: **l’expression d’une demande auprès d’autorités publiques, qui correspond, au sens propre, à la publicisation du problème.**

### **5) Problème social = problème public ?**

Selon les sociologues américains **Robert King Merton** et **Robert Nisbet**, **un problème social représente une différence entre les conditions actuelles et les valeurs et normes sociales établies, cette différence étant considérée comme corrigible.**

-une dimension objective : on doit pouvoir en mesurer l'ampleur

-une dimension subjective : il doit y avoir des conséquences reconnues

-un conflit avec les normes et les valeurs d'une société donnée

-il doit être corrigible

Un problème public, ou problème politique, est un problème qui suscite l'intérêt d'autorités publiques, et qui appelle à un débat public. Le terme revêt deux sens : **il ouvre un débat public par sa publication et il amène à repenser les politiques publiques alors en place.** L'émergence d'un problème public passe par sa mise sur l'agenda politique, c'est-à-dire par sa prise en compte par le pouvoir public.

Un phénomène social va devenir un problème public inscrit à l’agenda politique **s’il est fortement médiatisé et porté par des leaders d’opinion notamment.** Les pouvoirs publics vont alors réagir en proposant des politiques publiques dont le coût devra être jugé à l’aune des résultats escomptés et obtenus.

## 6) Quel intérêt présente la notion de mise sur agenda ?

La notion de mise à l'agenda est un **concept de sociologie de l'action publique**. Elle renvoie **au passage d'un problème du domaine de la nature ou du privé au domaine public**. Elle désigne « l'ensemble des problèmes faisant l'objet d'un traitement, sous quelque forme que ce soit, de la part des autorités publiques et donc susceptibles de faire l'objet d'une ou plusieurs décisions ». Il faut également souligner que « la mise à l'agenda appelle et justifie **une intervention publique légitime** sous la forme d'une décision des autorités publiques, quelles qu'en soient la forme (gouvernementale, législative, administrative) et la modalité (mesures d'urgence, plan d'action à plus long terme, loi, décision administrative ou financière, désignation d'une commission, etc.) »

## 7) Comment la question de la responsabilité intervient-elle dans les rapports entre administration et administrés ?

La défense de l'individu ne peut faire oublier le contenu des actes de pouvoir et des enjeux auxquels ceux-ci tentent de répondre quand ils se nomment solidarité, aménagement du territoire ou développement durable. Est inscrite au cœur de la question de la responsabilité cette rencontre toujours tumultueuse de l'individu et du pouvoir politique, un individu qui ne saurait exister sans la protection du pouvoir et d'un pouvoir dont la vocation est d'assurer le collectif des individus.

La question de la responsabilité administrative est clairement **politique** au sens où elle touche le pouvoir politique dans ses fondements comme dans son exercice. **La question de la responsabilité hante d'autant plus le pouvoir politique que ce dernier se veut « dirigeant », c'est-à-dire engageant l'avenir par ses politiques.**

## 8) Trouve-t-on des dispositifs marchands dans les activités des administrations publiques ?

la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoire.

## 9) Comment le courant du Public choice envisage-t-il l'Etat ?

**C'est une branche de l'économie expliquant le rôle de l'État et le comportement des électeurs, hommes politiques et fonctionnaires.** Cette école critique fortement l'inefficacité publique, notamment dans le domaine des dépenses publiques, **et elle montre que le développement des interventions publiques s'explique non par un hypothétique intérêt général, mais par le profit qu'en tirent certains groupes sociaux d'une part, et les élus et fonctionnaires d'autre part.** Demande et offre tendent ainsi dans l'État-providence à se

conjuguer et à s'appuyer réciproquement pour aboutir à un interventionnisme excessif. Par ailleurs, les biais cognitifs et émotionnels propres à l'économie comportementale, que l'on constate au niveau du marché, se retrouvent aussi au niveau des décisions publiques, mais sont moins soumis à des mécanismes.

La politique est expliquée à l'aide des outils développés par la microéconomie. Les hommes politiques et fonctionnaires se comportent de la même façon que les consommateurs et producteurs de la théorie économique, tout en sachant que l'argent en jeu n'est pas le leur (problème principal-agent). **La motivation principale d'une partie du personnel politique est ainsi de maximiser son propre intérêt plutôt que de rechercher l'intérêt collectif.** Ainsi, les décideurs ne sont pas libres de leurs choix mais ils sont en fait **df**; ces derniers cherchant à bénéficier de la tendance redistributive de l'État qui justifie la fonction et l'existence même des premiers Auto-correcteurs naturels qui en limitent l'inflation.

**Les groupes sociaux tout d'abord, poussent à l'intervention de l'État pour maximiser leurs intérêts privés : ils réclament de l'État des services et des programmes dont ils tireront personnellement profit, tout en cherchant à les faire payer par l'ensemble des contribuables ("avantages concentrés" contre "coûts dispersés").at ?**

**10) Quelles relations le monde associatif entretient-il avec l'Etat ?**

**R. Balme : place prépondérante des acteurs publics (municipalités) qui contrôlent les processus de mobilisation des associations (ici culturelles). Il distingue 3 types d'association : 1) volontaires traditionnelles (bénévolat+peu subventions); 2)socioculturelles (fonctionnement lié équipement communal+larges subventions+surtout travail salarié); 3) paramunicipales (relayer action structures socioculturelles).**

**11) L'activité des associations est-elle le témoin du dynamisme de la société civile ?**

**Les associations participent à détecter les besoins sociaux afin d'élaborer les politiques publiques donc elle est en partie témoin du dynamisme de la société civile.**

**12) Pour quelles raisons l'Etat recourt-il aux associations ?**

**Les associations peuvent être un instrument de politique publique car elles peuvent être considérées comme "lieu de rencontre" entre citoyens/Etat [J.-P. Négrin]. Ce sont aussi des vecteurs d'action publique et l'Etat peut les solliciter afin de gérer les actions publiques sur le plan social (lutte contre exclusion, droit des femmes, contre drogue...).**

**13) Le recours de l'Etat aux associations a-t-il des effets négatifs sur le monde associatif ?**

**Depuis les années 1980, une logique de contractualisation se développe de l'Etat vers les associations (commande publique > subventions). Cela place alors les associations en**

**concurrence** entre elles et avec les entreprises privées et provoque la standardisation de l'offre associative. De plus l'action publique est marquée par l'**incertitude des financements** alloués aux associations ce qui les incite à développer leurs ressources privées. Il y a une privatisation de l'action des pouvoirs publics.

**14) Qu'appelle-t-on les échecs de l'Etat ?**

1) l'info de l'Etat est limitée 2) il ne contrôle pas les réponses des marchés privés 3) rôle de la bureaucratie (problème d'agence et aversion au risque) 4) contrainte budgétaire peut être relâchée sans sanction 5) absence de concurrence 6) problème des incitations 7) multiplicité des intérêts en présence dans les décisions.

**15) Qu'est-ce qu'une évaluation d'impact ?**

Évalue les effets des politiques publiques sur l'équilibre économique. Elle se décompose en 2 phases : 1) l'évaluation ex ante qui est réalisée avant l'introduction d'une politique et vise à analyser les effets attendus 2) l'évaluation ex post qui mesure l'impact réel de la politique après son entrée en vigueur.

**16) Qu'est-ce que l'évaluation ex ante des politiques publiques ?**

L'évaluation ex-ante des politiques publiques est réalisée avant l'introduction de celles-ci dans la société. Elles visent à observer leurs effets potentiels.

Elle consiste à expérimenter ces politiques sur des petits échantillons d'individus afin d'envisager leur mise en oeuvre en vraie grandeur grâce à des **modèles de micro-simulation**

**17) Comment se fait l'évaluation ex post des politiques publiques ?**

But = mesurer l'impact réel d'une politique publique après son entrée en vigueur.

Il faut dès lors construire **statistiquement un contrefactuel** (= un scénario aussi proche que possible de la réalité de ce qui se serait passé si la politique n'avait pas été mise en place. ); on **compare** ensuite ce scénario « sans la politique », avec ce qu'il est possible d'observer quand le dispositif évalué a été effectivement mis en place.

**18) Qu'est-ce qu'on appelle une évaluation contrôlée ?**

C'est la méthode idéale, utilisée pour les évaluations ex POST.

On distingue deux groupes de manière aléatoire (pas de sélection) = les bénéficiaires et les non-bénéficiaires. Les bénéficiaires font l'expérience de la nouvelle politique qui va rentrer en vigueur contrairement au non-bénéficiaires.

Ici l'assignation du traitement est faite de manière contrôlée et déterminée entre deux groupes

### 19) Qu'est-ce que l'on appelle une expérience naturelle ?

On dit aussi que c'est un dispositif quasi-expérimental.

Utilisation d'interventions, qui n'ont pas été réalisées dans un but de recherche mais qui peuvent être considérées comme telles. Ici l'assignation du traitement est provoquée par des causes naturelles et/ou politique sans intervention scientifique

### 20) Qu'est-ce que l'analyse coût-bénéfice ?

L'analyse coût-bénéfice (aussi appelée coût-avantages) implique de peser le coût total qu'implique un certain projet face au total des bénéfices escomptés de celui-ci.

Cette méthode d'analyse nécessite cependant de préciser les modalités de conversion des coûts et des bénéfices pour pouvoir effectuer une exacte comparaison.

On utilise principalement cette méthode pour évaluer la valeur de l'argent rapporté par un projet// une politique qu'il soit réalisé dans le secteur public ou privé.

### 21) L'évaluation par assignation aléatoire révolutionne-t-elle les politiques publiques ?

Selon les "promoteurs" de cette méthode d'évaluation, le « Graal » aurait été trouvé. Esther Duflo et Michaël Kremer affirment que celle-ci a le potentiel pour révolutionner les politiques publiques au xxie siècle, comme les essais cliniques randomisés l'ont fait en médecine au xxe siècle.

MAIS :

Oui car => méthode astucieuse et aléatoire (tirage au sort de deux groupes un qui bénéficie du traitement imposé par la politique publique, l'autre qui n'en bénéficie pas). le tirage au sort permet d'avoir des groupes plus représentatifs.

Méthode facile à comprendre pour tout le monde.

Plusieurs exemples réalisés avec cette méthode

- la mise en place de moustiquaires payante ou non
- manuels scolaires payants ou non

- réduction des effectifs dans les classes au collège.

**NON** => deux limites principales (cf la question juste dessous pour mieux comprendre) = difficulté pour **généraliser les résultats** + difficulté avec cette méthode de comprendre les **mécanismes causaux à l'oeuvre**.

## **22) Quelles sont les deux principales limites des évaluations par assignation aléatoire ?**

Les 2 principales limites =

- 1) **La difficulté de généraliser les résultats** (= remise en question de la validité externe).

ce la signifie que que l'on ne peut pas étendre les résultats d'un groupe précis à d'autres groupes. En effet, même si ces derniers ont reçu le même traitement (sont aussi les cobayes du test des politiques publiques) ils présentent d'autres caractéristiques (se situe dans un autre pays, autre environnement social, politique ..) et du coup les effets ne sont pas les même => donc difficultés de généraliser les résultats.

- 2) **Difficulté de distinguer preuve d'efficacité et preuve de causalité**. Cad on peut prouver à travers l'expérience qu'un dispositif (ex une pol publique) marche (preuve d'efficacité) mais on ne peut pas montrer **COMMENT** il marche (ne montre pas les mécanismes causaux à l'oeuvre. ). Pour faire face à cette difficulté = faire davantage un travail d'observation pour mieux comprendre les causes)

**C'ÉTAIT LA DERNIÈRE QUESTION DE LA SÉRIE = BRAVO D'ÊTRE ARRIVÉ JUSQUE LA : J'ESPÈRE QUE VOTRE COLLE VA BIEN SE PASSER. BISOUUUUUS <3 <3 <3 <3 <3**